

Préface

Mère Sofia ou l'importance de secouer les gens raisonnables

J'écoutais un ami discuter judicieusement comment il faut parfois rechercher le compromis alors que, dans d'autres situations, on doit dire non, ne pas accepter de transiger, même si « cela arrangerait bien les choses ». La question se pose souvent à ceux qui ont la tâche d'œuvrer dans l'intérêt général – si on admet, comme le fait la société civilisée, que l'intérêt général n'est pas forcément celui du plus fort. C'est une problématique proche de celle de la collégialité, dimension fréquemment abordée de la vie des exécutifs suisses : la pratique persévérante de l'accommodement réciproque a de réelles vertus. A ceci près, s'agissant du respect des opinions minoritaires, qu'il ne faudrait pas tenir compte seulement des minorités traditionnelles, géographiques, linguistiques et religieuses, mais aussi de ceux parmi nous qui vivent autrement ou qui, pour une raison ou une autre, sont marginaux.

Mère Sofia, qui vient de nous quitter, s'est battue durant une décennie pour les marginaux. Débarquant dans la zone lausannoise, avec sa robe bleue de moniale, « la petite mère » s'est faite l'avocate des paumés, des squatters, à sa façon, différente de ce dont nous avons l'habitude. Je me souviens lui avoir donné des conseils (paternalistes ?) sur la manière d'aborder les pouvoirs publics quand on sollicite leur soutien – « au lieu de vous présenter comme une personne individuelle, ça ferait plus sérieux si vous aviez derrière vous une association, un comité... ». Quand on rappelait que les moyens financiers sont toujours limités et que des demandes émanant de divers groupes entrent en concurrence, Mère Sofia avait peu de compréhension pour ces arguments, pertinents mais conventionnels. Et, dans des lettres successives, elle demandait sèchement ce que, alors que je suis sensé m'occuper de la santé des Vaudois, j'entendais faire pour répondre à des besoins qui, soulignait-elle, existent, chez nous. Pour parler moderne, elle n'avait rien à cirer des contraintes matérielles ou administratives.

On s'est dit qu'on verrait si elle réussissait vraiment quelque chose, et combien de temps. Année après année, elle a tenu le coup, elle agissait, se rappelant périodiquement au souvenir des magistrats et fonctionnaires par un courrier ou une demande d'entretien, pour nous faire toucher du doigt la situation de celles et ceux avec qui elle vivait. Peut-être avons-nous mis du temps, parce qu'elle dérangeait, avant de réaliser combien elle s'était acquis de crédibilité et de légitimité dans la zone.

Bien entendu, Mère Sofia n'était pas la seule à s'engager pour les défavorisés, ceux entre autres dont la difficulté de vie est aggravée par la drogue ou le sida. D'autres le font, selon des modalités multiples et estimables. Cette femme fluette avait toutefois sa spécificité, comme une porteuse de torche, passerelle entre eux et nous, interlocutrice qui forçait les notables à écouter ce qu'elle avait à dire. Elle accordait beaucoup d'importance à la notion d'un mandat de santé dans la rue reçu de notre département – à vrai dire, elle avait donné à ce mandat un caractère quasi officiel de son propre chef ! Elle surgissait de temps en temps, nous invitant à rencontrer ses protégés (même si en général nous ne sommes pas calfeutrés dans nos officines) ; elle a été de ceux qui nous ont fait mieux découvrir les marginaux et leurs façons de « fonctionner ».

Mère Sofia bousculait les gens raisonnables, pleine de l'urgence de sa mission et des besoins qu'elle découvrait, souvent cachés dans quelque squat – la plupart des défavorisés ne sont guère voyants. Elle n'est plus là, cela fait un vide et des orphelins, mais ces besoins eux res-

tent. Il importe que nous ne retombions pas dans une sérénité confortable parce que celle qui nous secouait par l'aplomb de sa foi et ses occasionnels coups de gueule ne le fait plus. Ne laissons pas son brûlant souci de ceux qui diffèrent de la société moyenne s'estomper dans la grisaille de recoins de la cité.

Janvier 1996

Docteur Jean Martin

« Des racines pour avancer »

pp. 155-157

Editions de l'Aire, Vevey, 2005

Sommaire

	Pages
1. Le billet du Président	p. 4
2. Organigramme et aspects structurels	p. 6
3. Les points forts de l'année 2005	p. 7
4. Direction de la Fondation Mère Sofia :	
4.1 Introduction	p. 10
4.2 Description des activités	p. 10
4.3 Finances	p. 17
4.4 Avenir	p. 21
5. Rapports des entités :	
5.1 Le Parachute	p. 24
5.2 La Soupe populaire	p. 31
5.3 Les Colis Alimentaires	p. 35
5.4 Le Macadam Journal	p. 42
5.5. Service Rencard	p. 47
6. Finances :	
6.1 Bilan au 31 décembre 2005	p. 48
6.2 Compte de résultat	p. 50
6.3 Compte de résultat par entité	p. 51
6.4 Graphiques	p. 52

1. Billet du président

Petite Mère, tes enfants ont encore faim et froid !

Il y a 10 ans, dans la nuit du 6 au 7 janvier 1996, Mère Sofia rendait son dernier souffle après un long et courageux combat contre la maladie. Jusqu'au bout, celle qui avait été affectueusement surnommée « petite Mère des zonards » par ses protégés a d'abord pensé aux autres, aux personnes qui ne pouvaient même pas avoir un toit, qui n'avaient pas de quoi être au chaud, pas de quoi manger. Jusqu'au bout elle a voulu se mettre au service des blessés de la vie.

En 1992, quelques années avant son décès, une fondation portant son nom avait été constituée de manière à pouvoir centraliser la recherche des moyens nécessaires au soutien des activités de Mère Sofia et ainsi la décharger de cette tâche astreignante. Cette structure devait également permettre, à moyen et long terme, de garantir la poursuite du travail initié, avec le même état d'esprit. L'attribution du prix Duttweiler trois ans après fut sans aucun doute le point d'orgue de la reconnaissance par la société de l'excellence de son engagement et du travail accompli auprès des exclus, mais surtout de l'extrême nécessité de ces actions. Le tout emmené par la Révérende, mais avec l'appui d'une structure se professionnalisant chaque jour davantage.

Et 10 ans après le décès de la petite Mère, quel bilan pouvons-nous dresser ? La situation de la rue s'est-elle améliorée ou le chantier est-il toujours en friche ? Quels changements majeurs sont intervenus ?

Globalement, nous pourrions décrire un tableau plutôt positif : la problématique des personnes en grande marginalité a enfin été reconnue, les structures d'aide aux plus démunis ont été développées, les personnes toxico-dépendantes sont perçues davantage comme des victimes que des criminels. Enfin, la maladie du SIDA a été largement médiatisée et la recherche médicale, par le biais des trithérapies notamment, a permis de redonner quelques espoirs aux personnes qui, il n'y a pas si longtemps, venaient mourir au Parachute.

Ce tableau doit être mis en perspective avec les enjeux d'aujourd'hui : l'exclusion évolue sans cesse et désormais viennent s'ajouter des pans entiers de population que l'on croyait à l'abri : personnes retraitées qui ne savent plus comment nouer les deux bouts ou exclues du monde du travail sombrant dans la dépression, mamans seules ne parvenant plus à nourrir leur famille. En soi, tant d'individus que nous croisons tous les jours dans la rue et qui nous ressemblent, mais qui constituent de nouvelles formes d'exclusion.

Et au niveau de la Fondation Mère Sofia ? Elle existe encore, et cela est déjà en soi une victoire fantastique sur tous les oiseaux de mauvais augure qui prédisaient sa chute rapide une fois la figure charismatique disparue. C'est ainsi la preuve que la philosophie d'action léguée par la petite Mère, à savoir de placer la personne au centre de toute démarche, dans sa globalité et dans le respect de ses forces et faiblesses, a su traverser le temps et que l'héritage qui a été légué est toujours aussi présent. Mais surtout la Fondation a su rester à l'écoute de la rue et peut ainsi répondre comme au premier jour aux besoins émergents.

Elle l'a prouvé au cours des dix dernières années en n'ayant pas hésité à créer, développer ou soutenir la création de nouvelles structures au sein du réseau, à remettre en question ou à faire évoluer ses entités : la création des Colis alimentaires, de SPort'ouverte et de la CARL, la suppression de l'Ate'lier, ou la mise sur pieds des nouveaux concepts pour Macadam et le Parachute en sont le reflet vivant. Mais elle a également su poursuivre son œuvre en mettant au centre les bénéficiaires, par exemple lors du Festival *SofiaFestival*. Enfin, elle a modifié au fur et à mesure ses structures pour se professionnaliser et répondre ainsi aux demandes toujours plus pointues du millier de donateurs et des organismes subventionneurs. A ce propos, et c'est réjouissant, les efforts particuliers entrepris ces deux dernières années en vue du redres-

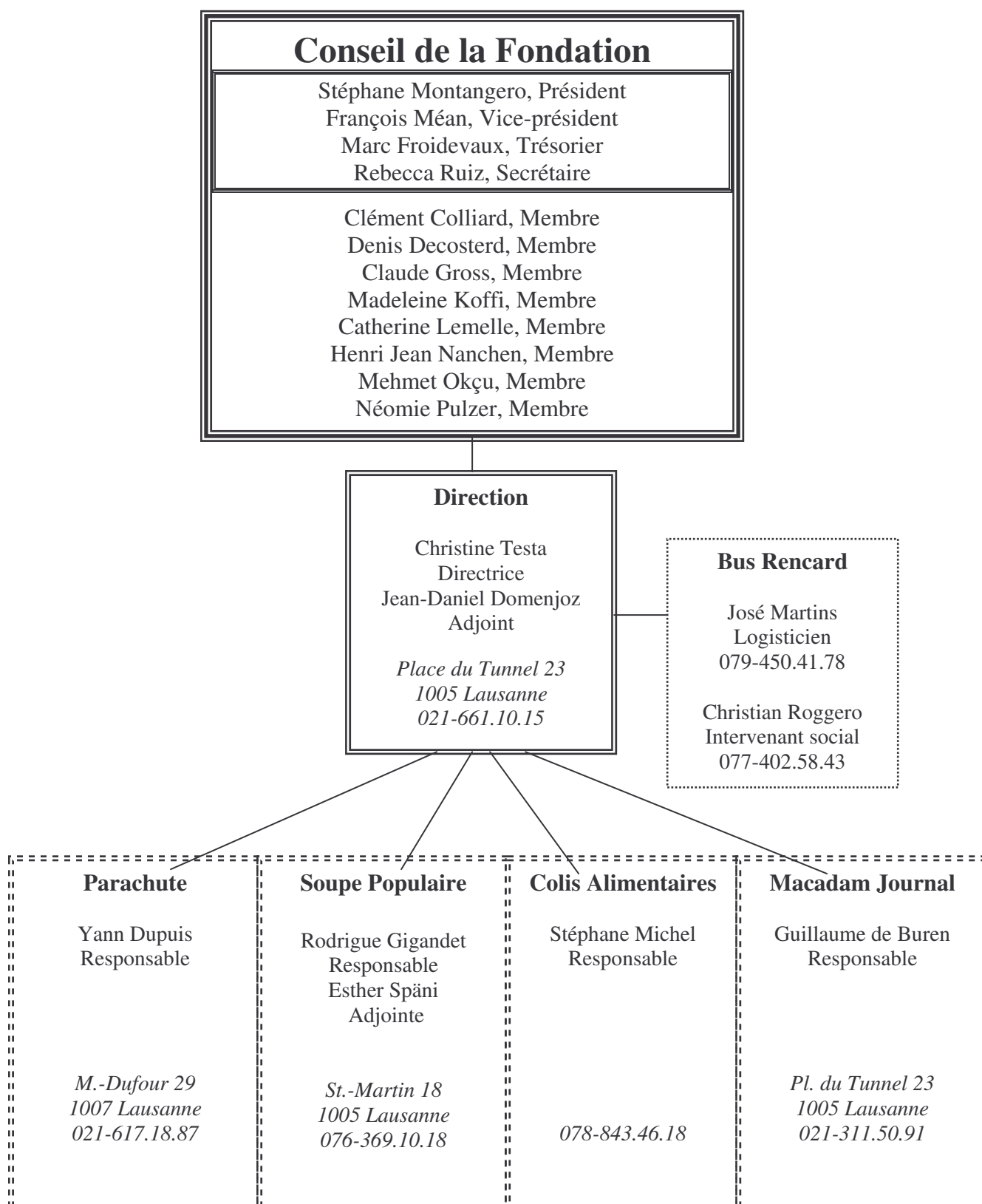
sement de l'état financier de la Fondation commencent à porter leurs fruits, et nous en sommes reconnaissant auprès de toutes et tous.

Ainsi, l'exclusion a 10 ans de plus, qui s'ajoutent aux siècles passés. Nos cœurs pleurent encore la Petite Mère et son souvenir reste bien présent. Le flambeau a été repris par près de 25 collaboratrices et collaborateurs qui ont aussi fait leurs les zonards d'aujourd'hui, tout comme la centaine de bénévoles qui y oeuvrent jour après jour et sans qui ce travail ne serait tout simplement pas possible. Car, aujourd'hui comme il y a 10 ans, nombreuses sont les personnes qui ont faim, nombreux sont les démunis qui ont froid. Et dans toute société civilisée, cela reste totalement inacceptable.

Stéphane Montangero
Président du Conseil

2. Organigramme

Organigramme de la Fondation Mère Sofia au 31 décembre 2005 :



3. Les points forts de l'année 2005

Née à Lausanne en 1992 pour soutenir la Révérende Mère Sofia, notre fondation a pour but de venir en aide aux plus démunis. S'appuyant d'une part sur les différentes structures d'aide créées en fonction des besoins de la rue et d'autre part sur le mode de travail de Mère Sofia, notre soutien s'adresse à toute personne en difficulté. Sans à priori, sans préjugé et sans discrimination, nous les accueillons et tentons de leur apporter une réponse adaptée à leur situation.

Alors que, depuis près de 14 ans, la Fondation œuvre dans cette même optique de « venir en aide aux plus démunis sans discrimination et dans le respect de la dignité humaine » (but de la Fondation Mère Sofia, inscrit dans son acte constitutif du 12 mars 1992), différents événements ressortent de notre travail durant l'année 2005.

3.1 Direction générale

L'année 2005 a été marquée par deux axes principaux :

- L'ancrage de la stratégie de recherche de fonds initiée en 2004
- La mise à jour de tâches administratives

Nous avons pu constater en 2004 l'importance d'un renforcement des opérations de recherches de fonds afin de permettre un accroissement de nos recettes. De ce fait, les différentes manifestations inaugurées en 2004 (course aux sponsors, vente du Kit de survie) ont été reconduites en 2005 et même étendues.

Ces manifestations nous ont non seulement permis d'asseoir une certaine stabilité financière, mais également de maintenir notre existence présente à l'esprit des donateurs.

Quant aux tâches administratives, elles ont fait l'objet d'une mise à jour nécessaire.

Quelques dysfonctionnements dans certaines procédures administratives ayant été décelés, différents outils de rationalisation et de contrôle ont été élaborés pour permettre une optimisation de ces tâches et éviter que des incuries ne puissent se (re)produire.

De plus, différentes activités administratives (suivi des donateurs, gestion des factures, etc.) ont été ou sont en cours de centralisation à la Direction générale, tant dans un but de rationalisation que pour décharger les Entités de cette part du travail, souvent perçue comme secondaire face à l'aide directe aux plus démunis.

3.2 Parachute

« Unité d'accueil pour personnes en difficulté. 6 chambres sont à disposition pour des projets d'insertion. Il fonctionne 24 heures sur 24 »

L'année 2005 du Parachute a été marquée par le départ de son directeur, après 7 ans d'activité.

L'arrivée d'une nouvelle personnalité à la tête du Parachute servira également d'impulsion pour une reconceptualisation profonde de l'entité.

Cette année 2005 a également été celle d'un rapprochement du Parachute avec les autres entités de la Fondation.

On relèvera également en 2005 une forte diminution des actes de violences et une attitude des bénéficiaires plus respectueuse d'autrui, et donc du voisinage.

3.3 Colis Alimentaires

« Offrir écoute, orientation et aide alimentaire à toutes les personnes de la région lausannoise se trouvant en situation financière difficile afin de les aider à agir face à leur problématique »

Après trois ans d'activités, l'expérience a montré l'importance de l'existence des Colis Alimentaires.

En effet, par une approche des bénéficiaires posant comme exigence de base leur volonté d'être actifs pour améliorer leur condition, de nombreuses situations ont pu être durablement ou définitivement améliorées.

En cherchant avant tout à éviter une simple distribution de nourriture pour se concentrer sur les causes se trouvant à l'origine de la problématique, les Colis évitent de maintenir le bénéficiaire dans une situation de précarité ou de dépendance vis-à-vis de prestations financières ou en nature et participent à la résolution de ses difficultés, donc à son autonomisation.

3.4 Soupe populaire

« Présente 6 soirs par semaine à la Rue St.-Martin 18 à Lausanne, elle offre de quoi manger gratuitement, de l'écoute et la possibilité d'être orienté vers des structures adéquates »

L'année 2005 aura été celle de l'ancrage de la Soupe dans ses nouveaux locaux et de l'adaptation de ses prestations à cette nouvelle donne.

En effet, la mise sous toit aura également permis d'étendre les prestations, tant dans les horaires d'ouverture, que dans la nourriture offerte aux bénéficiaires. Les nouvelles conditions permettent dorénavant de servir, six soirs par semaine, des repas plus consistants que de la soupe et des invendus de boulangeries.

La Soupe a également développé des prestations de mise en lien des bénéficiaires avec le réseau en permettant aux partenaires sociaux d'être présents à la Soupe afin d'entrer en contact avec les bénéficiaires.

3.5 Macadam Journal

« Premier journal francophone de rue créé pour être vendu par des chômeurs en fin de droit ou toute autre personne en grande difficulté »

L'année écoulée a été marquée par de multiples changements pour l'entité Macadam. La dynamique interne de l'entité en a été radicalement transformée et les bénéficiaires s'y sont remarquablement bien adaptés. Les changements, décrits plus bas, se sont faits progressivement et cela a permis d'éviter l'apparition de blocages. Ces évolutions caractérisent une volonté d'amélioration de la gestion et des prestations de l'entité qui se poursuivra au cours de l'année 2006. Les objectifs à venir seront donc directement liés à la poursuite de ces évolutions.

3.6 Bus Rencard

Soucieuse d'offrir à ses bénéficiaires des activités d'aide à la réinsertion professionnelle, la Fondation a décidé de développer les mandats du Bus Rencard.

C'est ainsi qu'un intervenant social a été engagé pour mobiliser les bénéficiaires à effectuer différentes tâches mandatées par des tiers (déménagements, travaux de nettoyages ou de construction, jardinage, etc.).

Les activités du Bus sont donc scindées en deux : une part logistique, venant soutenir les activités des Entités de la Fondation, et une part sociale, visant à offrir aux bénéficiaires des activités de (re)mise en phase avec les réalités du monde professionnel et personnellement revalorisantes.

4. Direction

4.1 Introduction

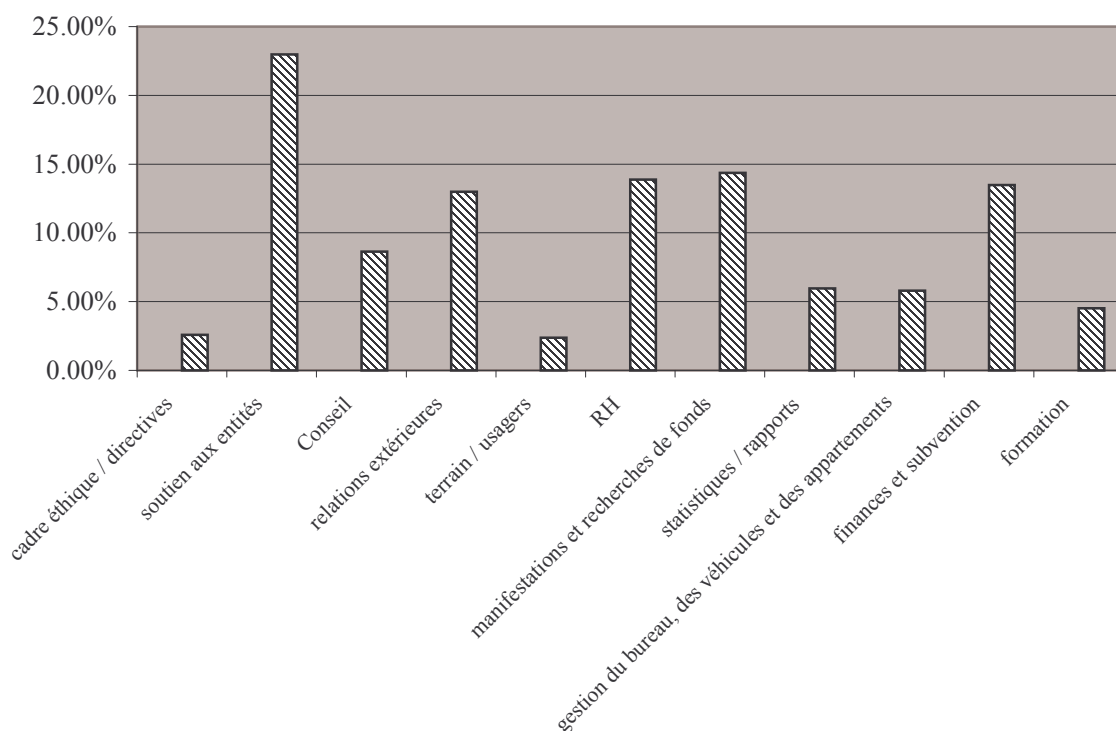
La Direction coordonne les activités de terrain, les guide selon les lignes stratégiques dictées par le Conseil de Fondation et assure le support administratif nécessaire pour permettre aux Entités d'assumer leur travail d'aide directe aux plus démunis.

C'est en effet au sein de la direction que se centralisent les aspects administratifs et financiers, la gestion des ressources humaines, ainsi que l'organisation des recherches de fonds (manifestations, parutions dans les médias, etc.).

La Direction générale coach également les reconceptualisations des Entités afin de garantir une approche cohérentes des activités et le respect de la philosophie de la Fondation.

4.2 Description des activités:

Le temps de travail de la direction se découpe comme suit :



Graphique 1 : Répartition du temps de travail

4.2.1 Soutien aux Entités

Le soutien aux Entités reste le point central de l'activité de la Direction générale. Ce soutien peut être divisé en deux axes sociaux et un axe administratif:

Garantie du cadre interne à l'Entité :

Il apparaît nécessaire de pouvoir disposer d'un regard extérieur, compétent dans le domaine de l'action sociale, pour encadrer les activités de terrain. Ceci a pour but de permettre une supervision des activités et des prises en charges, afin de garantir le cadre éthique et philosophique, et d'assurer une cohérence des prestations, tant par rapport aux lignes stratégiques que par rapport aux offres du réseau.

Cohérence institutionnelle :

La Direction générale assure la cohérence institutionnelle de la Fondation. Elle est donc le rouage central mettant en lien les Entités et créant ainsi un mini réseau interne à la Fondation. On constate que l'activité la plus importante de la Direction consiste à soutenir les Entités. En effet, non seulement la direction apporte un soutien administratif aux Entités, mais elle veille à la cohérence et à la cohésion de l'institution.

Soutien administratif :

Les Entités étant essentiellement composées d'intervenants sociaux, la Direction doit pouvoir les décharger de la charge administrative nécessaire au bon fonctionnement de l'Entité, mais nécessitant des compétences bien spécifiques (gestion administrative des ressources humaines, gestion des liquidités, demandes de fonds, etc.).

De surcroît, une centralisation de l'administration permet non seulement une rationalisation, mais également une planification incluant l'ensemble de nos actions.

4.2.2 Relations avec le Conseil

La Direction est un canal de communication entre le terrain et le Conseil.

La circulation de l'information étant ascendante et descendante, la Direction travaille avec deux objectifs :

Mise en lien du Conseil avec le terrain :

Le Conseil doit pouvoir disposer des informations nécessaires à ses prises de positions et ses décisions. De ce fait, la Direction a la charge de tenir à disposition du Conseil une mise à jour régulière de l'évolution des besoins de nos publics cible, de l'offre du réseau et du contexte sociétal et politique.

Mise en application des lignes stratégiques :

La Direction œuvre à la mise en application des stratégies du Conseil, tenant compte des compétences internes, des exigences financières et structurelles et des attentes du réseau et des bénéficiaires.

De plus, le Conseil de la Fondation étant composé de professionnels de milieux divers, il met à disposition des employés des compétences pointues dans des domaines tels les ressources humaines, la gestion financière, le droit, la communication, etc.

4.2.3 Manifestations / recherches de fonds

En 2004, la Fondation a opéré un tournant dans sa stratégie de recherche de fonds. Ne pouvant se contenter des donateurs réguliers pour assurer sa survie, une politique plus active a été élaborée, et reconduite en 2005, à la vue de l'impact salvateur qu'elle a eu.

Cette politique consiste en une présence accrue dans les médias et un renforcement des manifestations.

Ainsi, en 2005, quatre manifestations ont été organisées :

Affichage TL

Du 11 au 25 avril, la Fondation a pu bénéficier d'une campagne d'affichage gratuite dans les Transports publics lausannois.

Axée visuellement sur le bol de soupe, cette campagne a permis une sensibilisation de la population à la réalité de la précarité.

Course aux sponsors

Organisée dans le cadre des Fêtes de Lausanne, parrainée par Sergei Aschwanden et Jean-Romain Delaloye, et animée par Ivan Frésard, la course aux sponsors a réuni le 25 juin plus de 70 coureurs et 350 sponsors.

Outre les retombées médiatiques et la bouffée de bonne humeur apportée par cet événement, la manifestation a rapporté à la Fondation env. CHF 20'000.-

Sofia Festival

Les 15 et 16 juillet, la Fondation, et en particulier l'équipe du Parachute, organisait un festival de musiques à Vidy.

Cette manifestation a permis la mobilisation de nos bénéficiaires autour d'un projet concret, l'entier de l'organisation et de la gestion de ce festival ayant été fait conjointement entre l'équipe des intervenants du Parachute et les bénéficiaires.

Kit de survie

Le 1^{er} week-end de novembre est celui dévolu à la vente du Kit de survie. Ainsi, les 4 et 5 novembre, la Fondation a affirmé sa présence en vendant ses Kits sur 18 emplacements du Grand Lausanne.

Permettant non seulement de rappeler à la population l'arrivée du froid et ce que cela implique pour les personnes précarisées, cette opération a également apporté un bénéfice net de CHF 20'000.-.

Il est à souligner que pour mener à bien cette vente, une dizaine de commerces se sont mobilisés pour fournir les denrées nécessaires à la confection du Kit et plus de 80 bénévoles ont bravé le froid pour vendre plus de 2'600 kits.

Cette politique active en matière de recherches de fonds a permis également de renforcer notre présence dans les médias, ceux-ci nous apportant leur soutien pour la promotion de ces manifestations.

Ainsi en 2005, la Fondation a été présente à de nombreuses reprises dans les médias, comme le témoigne le tableau ci-dessous :

<p>janvier</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 4: article Migros Magazine: Soupe populaire 	<p>février</p>	<p>mars</p>
<p>avril</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 4: reportage TSR Vaud Régions: comptes 2004 ● 4: reportage Framboise: comptes 2004 ● 5: article 24Heures: comptes 2004 	<p>mai</p>	<p>juin</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 16: interview S. Montangero Framboise: course aux sponsors ● 27: article 24Heures: course aux sponsors
<p>juillet</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 15: interview Couleur3: Sofia Festival ● 18: article 24Heures: Sofia Festival 	<p>août</p>	<p>septembre</p>
<p>octobre</p>	<p>novembre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 4: reportage TSR 12:45 + Vaud Régions: Kit de survie ● 5: article 24Heures: Kit de survie ● 11: annonce TSR Vaud Régions: résultats Kit de survie ● 12: annonce 24Heures: résultats Kit de survie ● 14: interview Y. Dupuy Rouge FM: situation hébergement d'urgence ● 22: article eXpresso: Soupe populaire 	<p>décembre</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 15: reportage TSI: Colis Alimentaires ● 19: interview G. de Buren Lausanne FM: faux vendeurs Macadam ● 19: annonce TVRL: faux vendeurs Macadam ● 19: dépêche ATS (français + allemand): faux vendeurs Macadam ● 20: article 24Heures + La Liberté + Le Courrier + Le Matin + Le Matin Bleu: faux vendeurs Macadam ● 22: reportage TSR 19:30 Noël au Parachute

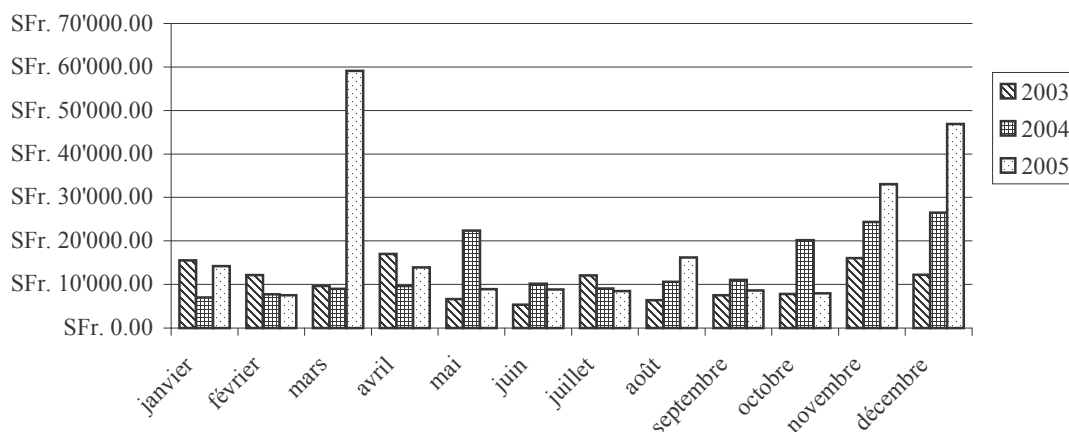
Graphique 2 : Parutions dans les médias

L'impact financier, essentiel à la survie de la Fondation, de ces manifestations et présences médiatiques est largement visible.

Tant certaines manifestations en soi apportent une manne non négligeable, tant l'impact sur les dons courants est également perceptible, l'existence de la Fondation et de son travail envers les plus démunis restant ainsi présente dans l'esprit des citoyens.

A noter également qu'une stratégie de recherches de fonds ciblée à d'éventuels gros donateurs permet d'engranger des sommes conséquentes sans lesquelles la Fondation ne pourrait survivre. C'est ainsi qu'apparaissent des "pics" dans le tableau des dons ci-dessous.

Le résultat de cette politique à multiples facettes est particulièrement éloquent à la lecture d'un graphique comparatif des dons 2003-2005 (dons non affectés) :



Graphique 3 : Evolution des dons 2003-2005

Si cette courbe des dons est réjouissante pour la survie de la Fondation, les fonds ainsi récoltés ne sont en soi pas suffisants à couvrir l'entier de nos charges.

Nous pouvons heureusement compter sur l'aide de partenaires commerciaux et d'entreprises qui nous soutiennent pour faire face à d'éventuelles charges exceptionnelles et qui nous épaulent dans la mise sur pied de nos différents projets.

4.2.4 Ressources humaines

Au 31 décembre 2005, le personnel de la Fondation Mère Sofia est composé comme suit :

Entité	employés	EPT*	bénévoles	civilistes	ETS**
Conseil			13		
Direction - administration	2	1.7			
Parachute	15	7.3	4	2	2
Soupe populaire	3	2	env. 80		
Colis Alimentaires	1	1			
Macadam journal	1	0.3			
Bus Rencard	2	1			
SPort'ouverte	1	0.15			
total	25	13.45	env. 97	2	2

*EPT = équivalent plein temps

**ETS = emploi temporaire subventionnée

Graphique 4 : Répartition des taux d'activité

Le changement le plus conséquent se situe à la Direction générale.

Jusqu'au 15 décembre 2005, celle-ci était composée de deux employés pour un total de 1 EPT et du renfort ponctuel d'une personne en emploi temporaire subventionné, rattachée au Parachute. Toutefois, non seulement ce taux ne permettait pas une couverture adéquate de la charge de travail, mais le Conseil ayant, en fin d'année, décidé d'une stratégie d'expansion cantonale de certaines de nos activités, une adaptation des ressources en personnel devenait impérative.

La lecture du tableau ci-dessus permet aussi le constat réjouissant de la prévalence de l'investissement des bénévoles.

La Fondation se réjouit de pouvoir compter sur le soutien des citoyens, sans qui nos activités ne pourraient exister. A titre d'exemple, dans le cadre de la Soupe populaire, près de 73% de l'activité est couverte par des bénévoles, contre 27% par des salariés.

La participation de personnes bénévoles à nos activités à plusieurs avantages :

- un avantage financier évident : la Fondation ne pourrait offrir aux personnes démunies les prestations actuelles si elle devait rémunérer l'entier des besoins en personnel
- un avantage citoyen : la participation à l'aide directe aux personnes précarisées permet une sensibilisation de la population à la réalité de la précarité
- un avantage en compétences diversifiées : les bénévoles provenant de milieux professionnels très divers, ils sont une ressource en compétences variées
- un avantage d'offre en expériences : le bénévolat est une possibilité non négligeable pour des personnes soucieuses d'acquérir des compétences sociales de pouvoir le faire, que ce soit pour vérifier le choix d'une orientation de carrière ou pour acquérir une première expérience professionnelle

4.2.5 Relations extérieures

La Fondation est attentive à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires, tant sociaux que politiques.

Ce mode de faire est impératif pour garantir une prise en charge des bénéficiaires adéquate quant à leurs besoins, à l'offre socio-sanitaire existante et aux attentes de la population et des organes politiques.

La Fondation est donc vigilante à développer le travail en réseau et la coordination interinstitutionnelle.

Au-delà du partenariat qui s'instaure entre les travailleurs de terrain, autour du suivi des bénéficiaires, une collaboration en terme de coordination des prestations ou de complémentarité d'objectifs sociaux, existe également afin, tant d'offrir l'offre la plus adéquate possible, mais également d'éviter les redondances, les pertes d'énergies ou les possibilités de triangulation de la part des bénéficiaires.

De plus, si la Fondation a toujours priorisé l'écoute des besoins des bénéficiaires, elle se doit également de se conformer aux exigences et stratégies politiques.

La Fondation est en effet un partenaire reconnu des autorités et se voit ainsi régulièrement confier de nouveaux mandats.

Toutefois, notre financement provenant également de fonds privés, cela nous assure une autonomie suffisante pour élaborer des projets non prioritaires pour les autorités mais qui ont une réelle pertinence sur le terrain.

4.2.6 Travail de terrain

La Fondation élaborant ses stratégies en fonction des besoins de ses bénéficiaires, la Direction devrait être en lien direct avec ceux-ci pour avoir une vue réelle de l'évolution de la rue.

Toutefois, on constate que le travail de terrain reste marginal, faute de temps.

Il est donc impératif de palier à ce constat par une élaboration de canaux de communication efficaces entre les Entités, en lien direct avec la réalité, et la Direction. Si ce point semble acquis, la communication entre la DG et les Entités pouvant être qualifiée d'excellente, cela ne remplace pas une connaissance en temps réel de l'évolution des besoins.

Aussi, afin de légitimer les décisions prises au sein de la DG, et même si celles-ci sont actuellement prises en concertation avec les Responsables d'Entité, il est nécessaire de renforcer cette part de l'activité, ne serait-ce que pour éviter de creuser un fossé entre les intervenants de terrain et les organes décisionnels.

4.2.7 Bus Rencard

Le Bus Rencard est le support logistique de la Fondation.

C'est également une activité en pleine mutation, puisqu'elle est le lieu d'une mobilisation des bénéficiaires autour d'activités d'insertion ou de réinsertion valorisantes.

En effet, différents tâches de type déménagements, travaux de nettoyage, etc., sont régulièrement confiées à la Fondation par des mandataires extérieurs (privés, services sociaux, etc.) et permettent d'offrir aux bénéficiaires une activité, non seulement occupationnelle, mais également revalorisante et réinsertive (voir point 5.5 Service Rencard).

Ainsi, les activités du Bus Rencard sont tout à la fois le support logistique permettant aux Entités de la Fondation d'être opérationnelles, mais également un lieu de valorisation par l'activité de nos bénéficiaires.

4.2.8 Appartements

La Fondation gère un certain nombre d'appartements qu'elle met à disposition de personnes en phase de réintégration.

En effet, à l'heure de la pénurie de logements, les gérances peuvent se permettre une sélection drastique de leurs locataires, excluant tous ceux ayant un dossier à l'Office des Poursuites, un passé chargé ou simplement un soutien de l'Aide Sociale Vaudoise.

La Fondation prend donc à son nom les baux et offre, lorsque cela s'avère nécessaire, un encadrement permettant de potentialiser la vie en appartement des personnes.

Cette prestation suppose un bilan social pointu fait avec le bénéficiaire afin de déceler les raisons l'ayant conduit à perdre son logement et ses compétences à être à nouveau autonome. Il s'agit en effet, ni pour la Fondation de se "griller" auprès des gérances, ni pour le bénéficiaire de renforcer une dynamique d'échec s'il n'est pas encore pleinement autonome.

4.2.9 SPort'ouverte

Depuis la création de SPort'ouverte, la Fondation entretient d'étroites collaborations avec cette institution.

En effet, elle offre aux personnes marginalisées toute une palette d'activités sportives et de plein air qui s'avèrent impératives tant pour le mieux-être du bénéficiaire que pour son apprentissage de la vie en société.

Que ce soit au travers de camps ou de sports d'équipe régis par des règles, SPort'ouverte permet aux personnes de s'initier à la vie en communauté, au respect de soi et de l'autre, à l'importance de règles et normes identiques pour tous.

Ainsi, une intervenante de SPort'ouverte est présente à la Soupe populaire et au Parachute pour motiver les bénéficiaires à participer aux activités.

Dans certains cas également, les intervenants des Entités de la Fondation participent eux aussi à ces activités, ce qui permet la création d'un lien tout particulier entre eux et les bénéficiaires.

Ce fût par exemple le cas pour la course aux sponsors où des bénévoles de la Soupe ont participé, aux côtés des bénéficiaires, aux entraînements et à la course elle-même.

SPort'ouverte étant maintenant bien ancrée dans les Entités de la Fondation, un partenariat plus pointu va pouvoir s'établir en termes d'objectifs individuels. En effet, principalement avec les résidents du Parachute, SPort'ouverte peut s'avérer un outil précieux dans la prise en charge de problématiques individuelles, telles le manque de respect de soi, l'ouverture à autrui, les ressources personnelles, l'acceptation des émotions, l'apprentissage des règles, etc. Une collaboration autour du bénéficiaire va donc pouvoir s'établir entre l'intervenant du Parachute et celui de SPort'ouverte pour élaborer des objectifs personnalisés.

4.3 Finances

4.3.1 Introduction

Si les stratégies conjuguées de diminution des charges et d'augmentation des ressources décidées par le Conseil à partir de l'année 2004 continuent à démontrer leurs effets positifs, la dette 2003 a encore pesé sur les liquidités de la Fondation tout au long de l'année écoulée.

En effet, malgré un budget équilibré, le report de la perte d'exploitation 2003 oblige contraint sans relâche à une planification minutieuse de toutes les dépenses. De plus, plusieurs mauvaises surprises ont été décelées en 2005, car la pression financière a conduit à certains flottements administratifs au niveau des Entités, par exemple des mises à jour non effectuées de nos différentes assurances. Ainsi, des rattrapages et correctifs ont dû être accomplis, avec pour conséquence directe une élévation des charges 2005.

Le constat est néanmoins positif car la Fondation boucle l'exercice 2005 avec un excédent de recettes de Fr. 78'728.37, ceci sans avoir dû toucher aux prestations directes aux bénéficiaires et avec les rattrapages mentionnés.

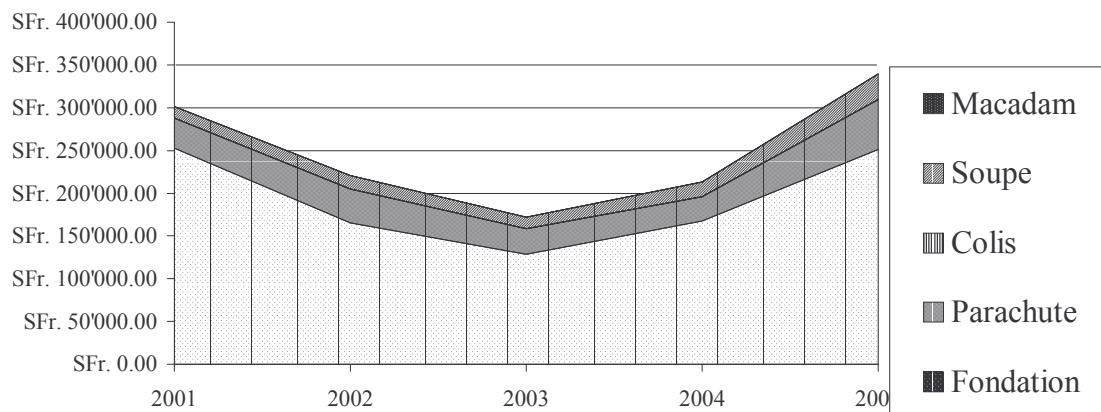
Ce résultat a pu être obtenu grâce à l'effort fait dans les Entités et au sein de la Direction pour rationaliser au maximum les dépenses, mais également grâce à un suivi serré de l'état de la trésorerie.

4.3.2 Dons

Les dons privés constituent toujours une source vitale de financement de nos activités. Ces dons ont trois provenances principales :

- les donateurs privés
- les entreprises
- les manifestations

La courbe de l'évolution des dons ci-dessous montre que la Fondation reste, dans l'esprit de la communauté, une institution vitale dans l'aide aux plus démunis et obtient la confiance des citoyens.



Graphique 5 : Evolution des dons

En effet, malgré différents événements mondiaux ayant sollicités davantage le porte-monnaie des citoyens (catastrophes naturelles, etc.), la Fondation peut se prévaloir d'un soutien presque intact. Si d'autres institutions ont eu à subir cruellement la priorisation des dons de la part de leurs donateurs habituels, tel n'est pas pleinement le cas de la Fondation. Bien évidemment, le porte-monnaie des gens n'étant pas extensible, certaines personnes ont préféré soutenir des campagnes de recherches de fonds ponctuelles liées à des catastrophes majeures, mais la plupart ont maintenu leur aide à la Fondation, ayant conscience de l'aspect vital de nos prestations.

Quant aux entreprises, elles ont, cette année encore, apporté une aide essentielle à la Fondation. Leurs soutiens nous ont permis d'effectuer différents travaux de rénovation, en particulier au Parachute, et nous apportent une aide substantielle pour assurer les dépenses courantes ou pour l'organisation de manifestations. De plus, on constate avec certaines entreprises qu'un véritable partenariat s'instaure, celles-ci offrant leurs compétences et leurs ressources en personnel pour des besoins ponctuels.

Enfin les manifestations représentent une manne indispensable, tant pour l'apport financier qu'elles génèrent, que pour l'écho qu'elles nous permettent d'avoir dans les médias.

Il s'avère néanmoins difficile de chiffrer l'impact par rebond qu'une présence médiatique a sur les donateurs. En effet, si nous pouvons déceler les nouveaux donateurs, nous ne pouvons mesurer l'impact sur les donateurs courants. Néanmoins, nous pouvons affirmer que cette présence médiatique participe à maintenir actifs nos donateurs en leur rappelant l'importance de notre travail en cas de sollicitations multiples.

4.3.3 Subventions

Les subventions 2005 sont restées inchangées par rapport aux années précédentes.

Vu l'augmentation de la précarité et donc des besoins des bénéficiaires, cela implique de faire plus avec les mêmes ressources !

Néanmoins, en cette période de vaches maigres pour les finances cantonales et communales, le maintien de l'intégralité des subventions est un signe de reconnaissance envers l'importance des prestations que nous fournissons.

	Canton	Ville
Direction	0.00	0.00
Parachute	360'000.00	70'000.00
Soupe populaire	0.00	211'000.00
Colis Alimentaires	0.00	153'000.00
Macadam Journal	0.00	0.00
Total	360'000.00	434'000.00

Graphique 6 : Subventions

A ces subventions destinées aux activités de terrain, viennent s'ajouter CHF 24'900.- provenant de la Ville pour couvrir le travail en réseau dans le cadre du DSB (Dispositif Seuil Bas). Un rapide calcul met en lumière que les subventions permettent de couvrir 65 % des dépenses, le reste provenant du financement privé.

4.3.4 Charges

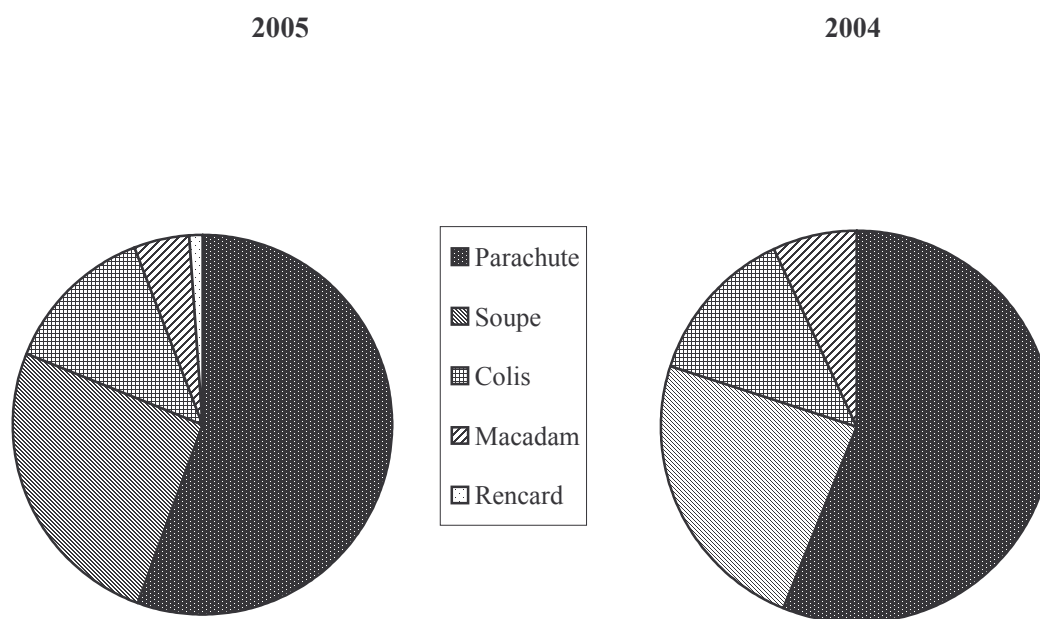
Si en 2004, certaines coupes avaient dû être faites dans les prestations (diminution de la masse salariale au Macadam journal et au pont avec SPort'ouverte), tel n'a heureusement pas dû être le cas en 2005, les budgets tendant à l'équilibre.

Par contre, un travail de réduction des dépenses courantes est constamment à l'ouvrage, afin de traquer les charges inutiles (ou sans impact direct sur les prestations vitales), de rationaliser les coûts, etc.

Les activités les plus lourdes, financièrement parlant, restent le Parachute et la Direction. En effet, les subventions du Parachute restent insuffisantes pour couvrir les charges et cela par le fait que l'Etat ne prend en considération que la partie résidentielle du Parachute, laissant de côté l'accueil fait aux bénéficiaires non résidents. Néanmoins, la Ville reconnaît l'importance d'un accueil, en particulier la nuit, et couvre une partie des frais inhérents.

Quant à la Direction, elle ne touche aucune subvention directe. Si les prestations aux bénéficiaires sont reconnues et subventionnées, tel n'est pas le cas pour les charges administratives et de soutien pourtant essentielles au bon fonctionnement de l'institution. Ce travail en retrait, par rapport à l'aspect visible de celui du terrain, n'obtient aucune reconnaissance et vient peser sur les exercices financiers des Entités. En effet, les coûts générés par la Direction étant constitués par des dépenses liées aux Entités (assurances, soutien logistique, gestion du personnel, recherches de fonds, etc.) ceux-ci sont ventilés dans les Entités en fonction d'une clé de répartition la plus proche possible de la réalité, soit 30% au Parachute, 30% à la Soupe, 30% aux Colis et 10% à Macadam.

Ainsi les charges par Entité se répartissent comme suit :



Graphique 7 : Répartition des charges par entités

4.3.5 Résultat

Les mesures prises en 2004 montrent leur efficacité puisque le résultat de l'exercice 2005 est un bénéfice de Fr. 78'282.27. Celui-ci permettra d'éponger la perte reportée de l'exercice précédent (Fr. 109'663.34) pour la réduire à un montant de Fr.31'381.07.

Même si la perte encourue en 2003 n'est pas encore totalement résorbée, on se réjouit que la Fondation a retrouvé une santé financière qui lui a permis non seulement d'équilibrer ses comptes 2005, mais encore d'assainir des passifs antérieurs. Autre conséquence, la trésorerie a connu une nette amélioration, avec un degré de liquidités II qui passe de 66 % en 2004 à 106 % en 2005.

C'est sur ces bases, et sur cette stratégie double de rationalisation de coûts et de renforcement de la politique de recherches de fonds, que la Fondation peut envisager son avenir avec une sérénité retrouvée.

Il n'en demeure pas moins que la taille actuelle de la Fondation est un risque en soi. En effet, en oeuvrant sur le Grand Lausanne uniquement, la Fondation ne peut prétendre qu'à des subventions et une stratégie de recherches de fonds locales. Il est donc nécessaire que la Fondation étende son activité et intervienne dans les zones mêmes où les besoins se font sentir.

Pour le point 4.3 Finances :
Marc Froidevaux
Trésorier

4.4 Avenir :

4.4.1 Objectifs fixés pour 2005

Les objectifs fixés pour 2005 étaient :

- Garantir le financement à long terme de la Fondation afin de concentrer notre énergie sur les actions sur terrain. : la survie financière de la Fondation mobilise beaucoup d'énergie, qui pourrait ainsi être investie dans les actions d'aide.
- Pérenniser les manifestations organisées en 2004 : Nous avons vu l'importance de maintenir la Fondation présente dans l'esprit du public. Aussi il est important que les manifestations organisées en 2004 perdurent et deviennent un rituel pour le public.
- Poursuivre la certification ISO : Si différents changements au sein des Entités ont nécessité une mise en veille de la certification ISO afin de concentrer notre énergie sur ces adaptations, l'obtention du label Qualité reste un objectif.
- Entamer, en collaboration avec le réseau, une réflexion de fond sur les prestations offertes dans le dispositif bas seuil.
En effet, les restrictions budgétaires annoncées par les autorités vont nous inciter à accroître notre travail de collaboration et de partenariat avec les institutions du réseau, ceci dans le but de rationaliser au maximum nos dépenses sans que les bénéficiaires aient trop à en souffrir.

Garantie du financement

Si certaines Entités sont presque entièrement financées par les pouvoirs publics (Soupe Populaire et Colis Alimentaires), tel n'est pas le cas pour le Macadam Journal et le Parachute.

Le Macadam Journal tend néanmoins à un autofinancement, autofinancement qui sera renforcé en 2006 pour la mise en œuvre d'un nouveau concept d'élargissement des prestations, offrant non seulement une palette d'activités plus large pour les bénéficiaires, mais également un financement sous forme de mandats par des tiers payants.

Quant au Parachute, un travail est en cours sur deux axes : réduction des frais de fonctionnement et élaboration d'un concept mieux défini qui pourrait permettre d'une part de mieux coller aux besoins du terrain et d'autre part d'augmenter les subventions.

Un constat plus général est le fait que la taille actuelle de la Fondation n'est pas adéquate. En effet, en oeuvrant sur le Grand Lausanne, nos possibilités de financement par des organes étatiques sont limitées.

Une stratégie d'expansion au reste du Canton est donc envisagée afin de potentialiser les possibilités de subventionnements et de soutiens par des donateurs privés.

Pérennisation des manifestations

Cet objectif est non seulement atteint, mais même dépassé.

En effet, les grands rendez-vous événementiels de la Fondation ont pu être reconduits en 2005, et même augmentés dans leur dimension et leur visibilité.

La Course aux sponsors a pu bénéficier de la renommée des Fêtes de Lausanne et a vu le nombre de coureurs doubler entre 2004 et 2005. Cette réussite est néanmoins à pondérer par le fait que les promesses de dons sont, elles, restées stables entre 2004 et 2005.

La vente du Kit de survie a, elle, pris une ampleur exceptionnelle. Le nombre de stands a été triplé et la couverture médiatique a été largement plus conséquente. Ainsi les résultats financiers de cette opération ont, eux aussi, triplés entre 2004 et 2005.

Certification ISO

Cet objectif devra être reconduit en 2006, voire en 2007.

En effet, après la mise sous toit de la Soupe en 2004, c'est au tour du Macadam Journal et du Parachute d'entamer ou de poursuivre leur reconceptualisation. Or, il n'est non seulement pas envisageable de mener de front une reconceptualisation et une certification ISO, faute de temps disponible, mais l'arrêt sur image nécessaire à la mise à plat des procédures ISO n'est pas possible en pleine période de refonte d'une ou l'autre Entité.

Ce travail ne pourra donc être repris et mené à terme qu'une fois les Entités assises sur une base de fonctionnement stable et définie.

Réflexion sur les prestations du réseau

Une telle réflexion a été entamée au sein du DSB. Toutefois, il s'est avéré qu'il est pour ainsi dire impossible de s'observer de l'intérieur, cela nécessitant un regard critique sur soi-même difficile à faire lorsque les enjeux financiers sont colossaux.

Ce constat n'empêche pas la Fondation de mener, en interne, une réflexion sur les besoins des bénéficiaires, les redondances et les carences du réseau, et cela en partenariat avec les structures institutionnelles partenaires.

C'est sur la base de ces réflexions que la Soupe populaire a proposé à la Ville de recentrer les prestations alimentaires du réseau en son sein, afin, non seulement de décharger les institutions de cette prestation, mais également de rationaliser l'offre existante autour d'une Entité disposant de la main d'œuvre et du savoir-faire.

4.4.2 Objectifs 2006

Les objectifs 2006 ont un axe interne et un axe externe :

- Interne : centraliser l'administration à la Direction afin de tendre vers :
 - ☞ une rationalisation : en regroupant la gestion des donateurs, des paiements, etc. la Fondation peut éviter un travail fait à double et n'utiliser plus qu'un seul outil.
 - ☞ une décharge du travail des Entités : les Entités ayant comme priorité l'aide directe aux bénéficiaires, le travail administratif prend parfois une importance secondaire, générant des retards dont les conséquences peuvent induire des pertes en temps et en argent
 - ☞ une vision d'ensemble des besoins : en centralisant les informations liées à l'administration, une meilleure planification des ressources et des besoins peut être effectuée

- Externe : cantonaliser les prestations de la Fondation afin de tendre vers :
 - ☞ une augmentation de possibilités de subventionnement : à l'heure des restrictions budgétaires, il est important pour la survie d'une activité de multiplier les sources de financement afin de ne pas dépendre des coupes de l'un ou l'autre des subventionneurs
 - ☞ un renforcement de la visibilité de la Fondation à l'ensemble du Canton : la Fondation vivant en grande partie grâce aux dons privés, il est important d'augmenter le bassin des donateurs potentiels
 - ☞ une prise en charge des besoins des bénéficiaires dans des zones peu développées au niveau social : on constate une centralisation de la marginalité dans les grandes villes, là où l'offre en aides possibles est la plus grande. Cela a pour effet, non seulement de charger considérablement les villes, tant financièrement que socialement, mais oblige les personnes dans le besoin à quitter leur zone de vie et d'intégration sociale.

Christine Testa
Directrice

5. Rapports des Entités

5.1 Le Parachute

5.1.1 Présentation

Lieu d'accueil pour personnes marginalisées et lieu de vie temporaire pour adultes en voie d'insertion, le Parachute est une structure lausannoise d'accueil à bas seuil ouverte de 12h30 à 17h et de 20h à 10h30 du matin.

Le Parachute offre sans discrimination, à toute personne dans le besoin, un lieu d'accueil, d'écoute et d'orientation où on peut se restaurer et entretenir son hygiène personnelle.

Il est aussi un lieu de vie temporaire pour adultes en voie d'insertion, en offrant à des personnes en rupture ou marginalisées la possibilité de "faire une pause" au Parachute, dans un lieu de vie adapté à leur situation. Ces personnes peuvent alors élaborer, en étant soutenues et encadrées, un projet personnel concret pour leur avenir, ceci dans un cadre familial et chaleureux.

Le Parachute se profile ainsi comme une structure résidentielle intermédiaire jouant le rôle de passerelle ou de lieu de « pré-cure » pour des personnes qui ne pourraient passer directement de la rue à des structures médicalisées ou résidentielles ou plus simplement à un logement individuel.

2005 en quelques chiffres...

19000 visites (19350 en 2004, 19000 en 2003)

7000 repas servis à des usagers (7628 en 2004, 7500 en 2003)

150 machines de linge (810 en 2004, 1000 en 2003)

87 douches (725 en 2004, 700 en 2003)

20 habitants ont vécu au Parachute et y ont passées 1620 nuitées dans ses murs (25 habitants ont passées 1519 nuitées en 2004, 31 habitants ont passé 1603 nuitées en 2003)

170 nuits d'hébergement d'urgence ont été accordées (137 en 2004, 152 en 2003)

5.1.2 Gros titres

2005, une année de transition...

Cette année 2005 a vu le Parachute pleinement actif dans son rôle d'entité généraliste, ouverte à des populations marginalisées ou en rupture. Les prestations matérielles sont le reflet de la réalité de besoins exprimés par des personnes non à même d'accéder à des structures d'un accès à plus haut seuil. Il est souvent le dernier recours ou l'ultime chance de ne pas sombrer complètement. Il est aussi et surtout l'endroit où on peut se rétablir, se reconstruire et faire des projets. Un lieu nécessaire à tous ceux qui ont décidé de ne pas baisser les bras mais qui ne sont pas prêts

Cette année 2005 a été marquée par la volonté du Conseil de fondation de voir mise en œuvre une re-conceptualisation du Parachute, lui fixant une mission moins généraliste que l'actuelle. L'ouvrage sera remis sur le métier. Et un Parachute nouveau éclora sous peu.

En 2005

Problématique de violence et relations avec le voisinage

La prévention de la violence figure toujours en tête de l'agenda du Parachute. Le principe du non recours à la violence pour résoudre les problèmes est sans cesse rappelé aux personnes accueillies.

La nécessité de respecter le voisinage et d'adopter une attitude convenable à l'égard de tous non seulement à l'intérieur mais aussi aux abords du Parachute est rappelée régulièrement à chacun.

Après une année 2004 marquée par un incident notable en juin (tapage nocturne), ayant amené à une lettre distribuée à tout le voisinage pour expliquer la nature de l'incident et rappeler la disponibilité des responsables de la maison pour répondre aux interrogations, l'année 2005 a enregistré une forte diminution des actes de violences et des problèmes liés aux nuisances sonores. En définitive ce climat positif amène la clientèle du Parachute à être plus respectueuse d'autrui et donc du voisinage.

5.1.3 Interventions policières

Pendant l'année 2005, la police municipale est intervenue à quelques reprises sur demande du Parachute, soit pour des questions de violation de domicile, soit lorsqu'une personne pourrait se mettre en danger ou créer un danger pour autrui.

Le rôle apprécié de partenaire que joue la police dans les situations extrêmes ou dangereuses est vital. Ces interventions sont comprises par les usagers et ne provoquent pas de réactions négatives de leur part lors de l'arrivée des forces de l'ordre.

5.1.4 Participation de bénévoles

Pendant l'année 2005, on a dénombré une moyenne de 4 bénévoles par semaine au Parachute, pour un total hebdomadaire de 20 heures de bénévolat. En plus de la contribution précieuse à la préparation des repas, les bénévoles peuvent, grâce à leurs compétences, être investis dans l'accueil des usagers et à l'animation de la maison, à raison de périodes d'une demi-journée par semaine au maximum par personne.

5.1.5 Service civil

Depuis l'automne 2002 le Parachute est un établissement d'affectation pour le service civil. En 2005, civilistes ont servi au Parachute en qualité d'auxiliaires sociaux, permettant un meilleur accueil des usagers du Parachute.

5.1.6 Au quotidien

La fréquentation est restée stable pendant l'année écoulée pour un total estimé à 19000 visites, les chiffres étant validés par un monitoring interne.

La proportion de migrants fréquentant la maison reste importante. Elle est toujours proche des deux tiers du total des usagers du Parachute, alors qu'en 1999 elle était de l'ordre de 10 %. 2005 n'a pas vu l'émergence de nouveaux groupes de migrants, à l'exception des requérants

frappés d'une décision de non entrée en matière (NEM) qui fréquentent très épisodiquement la maison pour de très brèves périodes (on estime à une vingtaine le nombre total de NEM ayant fréquenté la maison depuis le printemps 2004). La population des migrants est maintenant composée de personnes venant aussi bien d'Afrique du Nord que d'Europe de l'Est ou d'autres continents.

A l'interne, la situation est toujours un équilibre délicat sur le plan de la coexistence des usagers. L'on se plaira à relever un très faible nombre d'incidents entre usagers, et une implication accrue de ces derniers dans la médiation qui permet à une situation de ne pas déraiper. Cette responsabilisation souligne année après année le travail de fond mené auprès des usagers.

Les repas

Toute personne a la possibilité de prendre gratuitement un repas tous les deux jours au Parachute. Chacun s'acquitte du repas par un acte contribuant au bon fonctionnement du Parachute.

Les orientations prises dans l'accueil ont provoqué une baisse du nombre de repas servis au Parachute. Pour l'année entière, on dénombre un total de 7500 repas de midi servis aux usagers

Les usagers

La fréquentation forte a amené des défis permanents dans la gestion de l'accueil avec parfois plus de 80 passages en 24 heures. Malgré cette forte affluence les tensions sont en deçà de ce qui fut vécu les années précédentes. Le respect des règles fondamentales de la Charte du Parachute, qui garantit l'accès sans discrimination à la structure, pour autant que l'utilisateur s'abstienne de tout trafic ou consommation de stupéfiants ou d'alcool et de toute violence verbale ou physique, est expliqué à chaque nouvel usager.

L'accueil de jour est assuré par une petite équipe, composée de l'intervenant, d'un travailleur social en ETS, d'un bénévole et d'un stagiaire, ainsi que d'un ou deux civilistes ce qui a permis de faire face et de prévenir la détérioration de la situation lors des moments de forte affluence.

Les problématiques rencontrées chez les usagers du Parachute sont encore la poly-toxicomanie, la délinquance, les fugues, la violence, la perte d'un domicile, et en particulier les troubles psychologiques, sans oublier les sans-papiers qui sont totalement démunis pour satisfaire leurs besoins primaires. Une proportion importante des migrants sont des sans-papiers, cependant parmi eux on relève la présence de requérants d'asile cherchant un peu de chaleur humaine. Des requérants frappés d'une décision de non entrée en matière (NEM) se présentent également à la porte du Parachute.

L'accueil nocturne est régulièrement confronté à la surcharge du Sleep-in et de la Marmotte. La philosophie du Parachute est de ne pas laisser dormir les usagers au salon ou à la cuisine afin de les stimuler à rechercher des solutions d'hébergement. Le Parachute est cependant littéralement envahi par des usagers qui n'ont nulle part où aller et qui tentent de squatter le jardin ou les étages...

Malgré l'ouverture de l'abri PC, début décembre, la surpopulation durant les nuits est restée constante, avec la présence en moyenne de plus d'une vingtaine de personnes et nous avons à l'occasion de 4 nuits enregistré la présence de 40 usagers depuis son ouverture.

Les pics de fréquentations sont difficilement explicables, car, ils ne correspondent pas à une surpopulation de l'abri.

Un dispositif intermédiaire, en attente de la nouvelle re-conceptualisation, est en court d'élaboration, afin de palier à ces situations qui exposent les veilleurs du Parachute à des risques, sachant qu'ils sont la plupart du temps seul.

Pour tenter d'améliorer la communication et la tolérance entre les groupes d'usagers, des forums ont été organisés avec les usagers du Parachute. Ces forums ont dans un premier temps permis de verbaliser les insatisfactions et les craintes des uns mais pas souvent des autres... L'exercice de la parole n'est pas aisé. Cependant ce mode de régulation semble indispensable pour permettre une meilleure identification de la maison et un mieux-être de l'utilisateur qui a ainsi une meilleure perception de l'offre et des limites de la maison.

5.1.8 Les habitants

Si certains usagers déclarent craindre la perte d'un endroit « leur appartenant » en raison de l'arrivée d'un grand nombre de nouveaux usagers, pour la plupart des sans-papiers, ces craintes ne se vérifient pas dans les chiffres, en particulier en ce qui concerne les habitants.

Cette évolution n'est pas due aux sans-papiers, qui ne sont pas hébergés en tant qu'habitants, car un projet ne peut être développé sans permis de séjour, mais ils sont toutefois «hébergés d'urgence» pour une nuit, de cas en cas, dans les situations de détresse particulière.

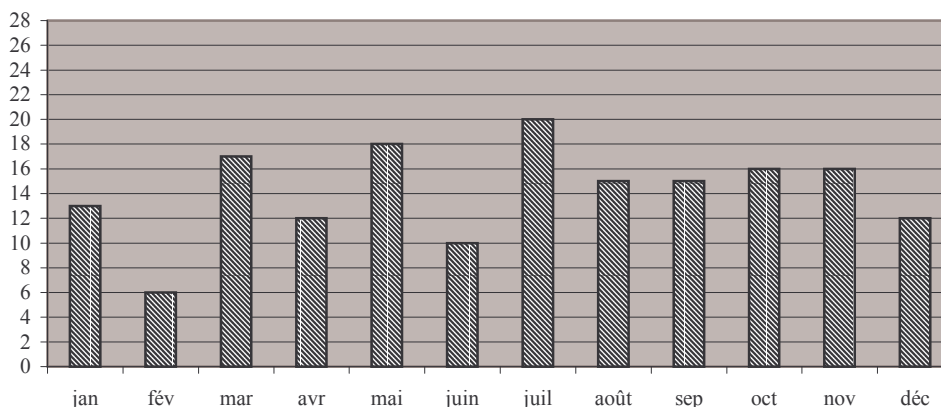
L'hébergement d'urgence :

Les hébergements d'urgence sont accordés à des personnes en situation de détresse après vérification auprès du Sleep-in, de la Marmotte et des Missionnaires de la Charité de l'absence de lits disponibles. Un contrat est signé avec la personne hébergée pour le respect des règles de maison (pas de violence, pas de consommation, pas de deal, pas de visites en chambre). La question centrale est celle de l'âge pour vérifier si on a affaire à un mineur. Dans ce cas, une attention particulière est accordée, et le mineur est pris en charge à son réveil, pour l'aider à rentrer en contact avec les siens ou avec son réseau.

Dans certains cas, la personne a besoin de deux ou trois nuits pour « faire le pont », elle est alors hébergée sans prise en charge particulière. Dans les cas où les usagers reviennent passer une « nuit d'urgence » à termes réguliers, ils sont l'objet d'une approche pleine de tact pour aborder avec eux leur situation et explorer d'éventuelles pistes.

Au total 170 (137 en 2004) nuitées ont été passées « en urgence » au Parachute par 89 (83) personnes différentes.

Le tableau ci-dessous montre une diminution marquante des nuitées en février seulement, malgré l'ouverture de l'abri PC de la Vallée de la Jeunesse à la mi-décembre 04.



Graphique 1 : Hébergement d'urgence 2005

Les habitants :

Les Habitants sont les personnes qui ont présenté une demande d'hébergement liée à la définition d'un projet personnel et à la réalisation de ce dernier. Après acceptation de la demande, ce projet fait l'objet d'un contrat passé avec l'habitant qui se voit attribuer un référent qui l'assiste dans la réalisation de son projet. L'intervenant veille à (r)établir le réseau médico-social de l'habitant, la notion de travail en réseau étant fondamentale. La situation de l'habitant est ensuite réévaluée chaque semaine par le colloque des intervenants.

L'année 2005 a vu 20 habitants (18 hommes et 2 femmes) séjourner au Parachute.

	hommes	femmes	Total
Toxicomanie	10	2	12
Cas psy	3	0	3
Autres	5	0	5
Total	18	2	20

Graphique 2 : Problématiques dominantes identifiées à l'entrée

L'essentiel de la demande (plus des deux tiers) est le fait de personnes toxico-dépendantes. Près du quart des habitants n'ont pas de problème de dépendance mais sont en butte à des problèmes d'insertion..

Quelques mineurs se présentent encore au Parachute ou sont envoyés par leur assistant social pour des durées limitées (3 cas en 2005). En 2005, 1 mineur référé par le SPJ, s'est vu octroyer une chambre pour une période de transition (entrée en foyer) Le Parachute n'intervient qu'à titre de dépannage, le mineur disposant d'une chambre individuelle, il bénéficie d'un environnement plus protégé que dans une chambre commune des abris d'urgence.

La moyenne d'âge des habitants est de plus de 35 ans. Plusieurs personnes en proie à des troubles psychologiques ont été prises en charge alors qu'elles étaient à la rue, dans le but de les aider à se recréer ou réactiver un réseau.

En 2005 on assiste à une stabilisation de la durée des séjours : 50 % durent au moins 9 semaines.

Cet allongement est le corollaire de la prise en charge concertée et du travail en réseau effectué tout au long du séjour de l'habitant, qui prend confiance et peut ainsi investir dans le respect de soi et la construction de son avenir.

Que viennent demander les habitants au Parachute ? Quelle est l'offre prodiguée ? Ces questions reviennent régulièrement dans la bouche de nos interlocuteurs.

A l'issue du séjour des habitants, nous avons ainsi répertorié leurs objectifs, construits durant celui-ci. Les catégories principales sont :

Un lieu de cure / un lieu de post-cure : si le but de l'habitant est d'effectuer un sevrage, le Parachute mettra à sa disposition les moyens de visiter des lieux de post-cure (Bartimée, le Levant, etc.). Il aidera l'habitant à vérifier sa motivation et l'assistera dans ses démarches avec son réseau médical, très souvent le Centre St.-Martin, ou dans certains cas le médecin de famille.

Un logement : ce type de démarche est souvent dénuée de chances de succès. La solvabilité du candidat locataire ne lui permet souvent pas d'avoir accès au logement dans des immeubles qui ne soient pas des ghettos. La qualité des garanties offertes par les pouvoirs publics est de plus en plus souvent critiquée par les gérances (la caution simple offerte par les services sociaux obligeant la gérance à mettre aux poursuites et à constater l'insolvabilité du locataire avant de pouvoir libérer la caution). Beaucoup de propriétaires sont refroidis par cette perspective et préfèrent purement et simplement renoncer à louer à une personne au bénéfice de l'aide sociale ou du RMR.

Un travail : les situations renvoient à des cas où l'habitant recherchait un emploi et/ou un logement.

L'hôpital : dans certaines situations, il s'avère qu'une hospitalisation est nécessaire si l'habitant ne parvient plus à gérer un suivi en mode ambulatoire.

L'hébergement temporaire : cette catégorie regroupe les situations où une personne a besoin de «faire une pause» afin de réfléchir à sa situation. Dans la plupart des cas elle n'était pas à la rue mais s'est retrouvée temporairement en rupture avec son environnement et avait besoin d'être entourée. L'écoute est ici primordiale pour aider l'habitant à renouer les liens rompus et à se reconstruire.

5.1.9 Travail en réseau

2005 a vérifié plus que jamais l'importance du travail en réseau lors de la prise en charge des habitants. La vocation du Parachute à orienter les usagers et habitants implique un travail en réseau avec les services publics, principalement, le SPAS, la Société de Patronage, les différents CSR, le SPJ et le centre St-Martin.

Le travail en réseau s'effectue également « en interne » avec les autres entités de la Fondation Mère Sofia, et surtout avec l'association SPort'ouverte.

Le travail en réseau, s'il se vit au quotidien autour de situations d'usagers et d'habitants, se définit et se pratique aussi au sein du DSB. Ce cénacle permet des échanges fructueux.

5.1.10 Animation

Durant cette année des animations régulières ont été proposées au sein du Parachute. D'une part les animations pour les habitants et d'autre part des activités pour usagers et habitants.

Environ une fois par mois les intervenants désireux de s'investir dans l'animation du Parachute se sont vus pour établir le programme des activités.

Chaque membre de l'équipe propose des activités qui sont ensuite mises sur pied selon les possibilités matérielles du Parachute et les disponibilités des intervenants. Un total de 22 animations a été recensé pour l'année 2005.

Un festival:

L'été 2005 a vu naître la première édition du Sofia festival, projet sorti d'un petit groupe d'intervenants du Parachute. Ayant pour but d'intégrer les habitants et les usagers dans la réalisation de cette manifestation, nous avons pu dans un objectif commun et de façon bénévole favoriser l'échange entre ces deux populations. Dans un but de mise en mouvement des bénéficiaires des différentes structures de la Fondation, nous visons à pérenniser ce festival.

Prenant en compte les ressources et les capacités de chacun, l'intégration des habitants et des usagers s'est faite tant au niveau du montage des différentes structures (bar, scène, tante, affichage, soutien aux groupes), que dans la prise en charge de la sécurité sous la houlette des intervenants.

Il est nécessaire de souligner, que toutes les personnes qui se sont impliquées dans ce projet, l'on fait de manière bénévole et l'on peut que relever de façon positive, l'implication de tous dans un but commun qu'il soit Suisse, Maghrébin, d'Afrique, de l'Europe de l'est ou de toute autre provenance.

Animation pour les habitants

Dans l'idéal, pour les activités des habitants, l'objectif que nous voulions atteindre était celui de laisser l'habitant organiser ses sorties.

En règle générale, l'activité la plus appréciée, où les personnes s'engagent facilement et sûrement, est la sortie cinéma; en effet, nous avons fait environ une sortie cinéma chaque mois. Les films choisis sont les grosses productions de film, tout public.

Un grand nombre d'autres animations ont été proposées : sortie musée, sortie au théâtre, souper à thème, billard, bowling, piscine, ballade, sortie en montagne avec bivouac. Toutes ces activités ont été réalisées au minimum une fois dans l'année.

Conclusions

Vu le fonctionnement du Parachute, la mise en place des activités à des moments inattendus crée des moments d'interaction très intéressants. Les usagers présents au moment de l'activité peuvent choisir de ne pas y participer, mais en règle générale chacun y participe à sa manière.

Enfin, les activités communes des habitants et des usagers sont plus difficiles à réaliser. L'objectif, par exemple, de l'année 2006 est celui de réussir à pérenniser la réalisation du festival, activité d'intérêt commun, qui puisse favoriser un espace d'échange entre ces deux « groupes ».

5.1.11 Organisation interne

Pour assurer sa mission, le Parachute emploie 14 personnes à qui il faut ajouter le responsable du bus Rencard (pour près de la moitié de son temps) et des cuisiniers bénévoles occasionnels.

L'équipe se compose de 14 intervenants sociaux (équivalant à 6,5 postes à plein temps) qui assurent seuls et à tour de rôle l'accueil et le suivi des usagers et habitants du Parachute. L'équipe de jour compte 9 personnes contre 5 pour celle de nuit. Une éducatrice de l'association Sport'ouverte assure la fonction de passerelle entre son association et le Parachute, afin de favoriser les activités sportives des usagers et habitants du Parachute. Cet effectif est complété par le directeur (0.7 EPT) et son adjoint (0.125 EPT).

Deux civilistes sont affectés au Parachute. Ils collaborent essentiellement à l'accueil des usagers du Parachute.

Les travailleurs sociaux en emploi temporaire subventionné sont en priorité affectés à renforcer la prise en charge des habitants. Cette année cependant une éducatrice en formation s'est attelée à la redynamisation de l'animation au sein de la maison.

Deux postes administratifs sont assurés par des personnes en emploi temporaire subventionné. Ils viennent soulager la charge administrative et huiler les rouages du Parachute.

Yann Dupuy
Responsable du Parachute

en collaboration avec :
César Bachmann
ancien Directeur du Parachute

5.2 La Soupe populaire

Le 15 novembre 2004, la Soupe populaire prenait possession de ses nouveaux locaux à St Martin 18. L'année 2005 a donc été une année d'installation et d'adaptation non seulement pour les usagers mais aussi pour les bénévoles.

En effet, passer de la place publique à un lieu semi ouvert représentait un véritable changement et nous avions d'ailleurs quelques craintes notamment quant à la gestion de la violence. Dans la réalité, beaucoup de ces craintes se sont révélées infondées et nous pouvons constater aujourd'hui de nombreux points positifs découlant de ce déménagement.

En premier lieu, les problèmes de violence qui étaient quotidiens à la Riponne sont devenus des exceptions aujourd'hui.

Certes, ce n'est pas toujours le calme plat, mais globalement, sans doute dû au fait d'être moins exposés et de pouvoir manger dans des conditions plus conviviales, l'ambiance est beaucoup plus sereine qu'auparavant.

Après une année de fonctionnement dans ce nouveau cadre, il faut relever le grand respect de la plupart des usagers pour notre institution et notre action et remercier toute l'équipe de bénévoles pour leur capacité d'adaptation et l'énergie investie toute au long de l'année.

Grâce à la générosité de quelques donateurs, nous avons servi chaque jour un repas chaud pour le plus grand plaisir des personnes pour lesquelles le repas servi à la Soupe Populaire est le seul de la journée.

Nous avons aussi collecté de nombreux vêtements ce qui a permis la création d'un vestiaire afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes.

Ces changements ont permis à toute l'équipe d'apporter de nouvelles idées, d'imaginer de nouveaux projets et nous sommes aujourd'hui, au travers de toutes ses soirées partagées, largement récompensés de tous les efforts entrepris.

5.2.1 Usagers

Notre déménagement a généré une baisse sensible de la fréquentation pendant les 2 premiers mois de l'année. Il faut prendre en compte que pour une grande partie de cette population, un changement d'habitude est toujours difficile et nécessite une période d'adaptation.

La population fréquentant la Soupe Populaire est toujours très hétérogène, personnes toxico-dépendantes, migrants, personnes avec problèmes d'alcool, personnes en grande détresse psychologique, personnes du 3^{ème} âge et quelques familles cohabitent pendant la soirée.

Le nombre de personnes toxico-dépendantes a fortement diminué et, à l'inverse, le nombre de migrants a nettement augmenté. Tout au long de l'année, nous avons accueilli un grand nombre de personnes venant des pays du Maghreb mais nous avons constaté la disparition de certaines personnes cet automne.

Nous avons accompagné de nombreuses personnes dans différentes structures (hôpital, site de Cery, ...) et nous recevons de plus en plus de personnes en grande détresse psychologique.

Début mai, nous avons mis en place un système de tickets pour obtenir le repas de façon à servir chaque personne de manière égale et à permettre de mieux répartir la quantité disponible tout au long de la soirée.

Après avoir expliqué et répété de nombreuses fois les règles de fonctionnement liées à notre installation à St Martin, il est important de souligner le grand respect des lieux et des règles de comportement par la majorité des usagers.

Nous recevons très souvent des remerciements de la part des usagers, non seulement pour la qualité de l'accueil et de la nourriture, mais aussi pour l'écoute offerte par toute l'équipe de bénévoles.

Au cours de l'année, nous avons partagés nombres de situations très difficiles et nous constatons une précarisation toujours plus grande des personnes marginalisées.

Quelques points forts de l'année :

- moyenne de fréquentation : env 130 pers. / soir avec un pic à 150 pers. / soir en septembre
- 3 appels au 117 (bagarres)
- 2 appels au 144
- env 40'000 repas servis

5.2.2 Bénévoles

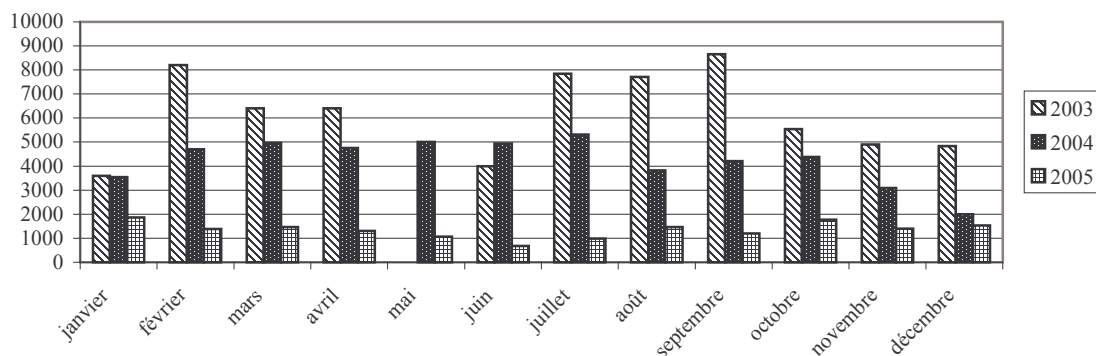
Nous avons actuellement une équipe de 85 bénévoles avec pour une part toujours un noyau d'une vingtaine de personnes très engagées et, d'autre part un tournus régulier pour les autres. Suite à quelques annonces, nous avons recruté de nouvelles personnes dans les 3 derniers mois de l'année.

L'ouverture du samedi a nécessité un apport supplémentaire de bénévoles.

L'équipe s'est aussi enrichie de la présence régulière d'étudiants grâce à des collaborations mises en place non seulement avec l'Ecole d'Infirmière de la Source, mais aussi avec l'Ecole Hôtelière et l'Ecole Internationale de Lausanne.

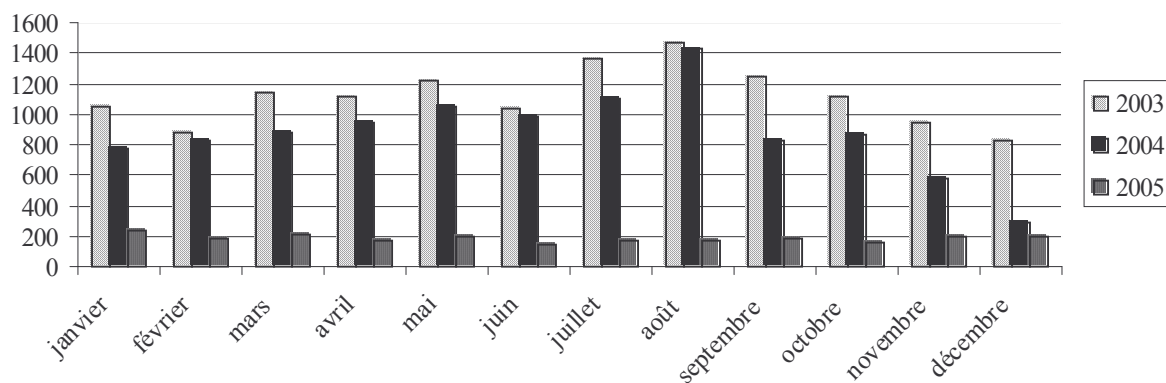
Ces étudiants venant de différentes cultures nous permettent aussi de rentrer en contact avec des personnes avec lesquelles il nous est généralement assez difficile de communiquer, par exemple la population parlant le Russe.

5.2.3 Matériel d'injection



Graphique 1 : Seringues distribuées 2003-2005

La distribution du matériel d'injection a nettement diminué au cours de cette année. D'une part un nombre important de personnes toxico-dépendantes qui s'approvisionnaient en matériel à la Soupe lorsque nous étions à la Riponne n'a pas suivi notre déménagement à St.-Martin. D'autre part une baisse générale de la distribution de matériel est ressenti dans toutes les structures et on peut s'interroger sur l'éventuelle réutilisation du matériel usagé.



Graphique 2 : Nombres de contacts avec des bénéficiaires 2003-2005

5.2.4 Présentation à l'extérieur

Dans le but de faire connaître notre action et de trouver de nouveaux bénévoles, nous avons fait différentes présentations de la Fondation Mère Sofia et de la Soupe Populaire :

- Fondation Perceval, St Prex
- Ecole Internationale de Lausanne
- Ecole d'Infirmière de la Source

5.2.5 Collaboration avec le réseau

Au cours de cette année, nous avons mis en place différentes permanences d'institutions actives au sein du DSB afin de créer des liens entre nous et de permettre aux usagers de rentrer en contact avec d'autres structures.

- Permanence d'un intervenant sanitaire du Passage un lundi sur deux afin de répondre aux demandes de soin d'urgence et de motiver les personnes concernées à se rendre au Passage pour y recevoir des soins.
- Permanence de Caritas chaque 2 semaines afin de rentrer en contact avec les usagers et les motiver à participer à leur atelier de cuisine
- Permanence de Fleur de Pavé pour la distribution de préservatifs afin de créer des liens avec les personnes touchées par la prostitution.
- Permanence bihebdomadaire d'un intervenant de SPort'ouverte afin de sensibiliser les usagers à la pratique du sport.

On peut également noter que la Soupe s'adapte aux prestations du reste du réseau et a notamment ouvert les mercredis d'été lors de la fermeture de la distribution de nourriture de l'Eglise de St.-Laurent. La Soupe s'est également engagée dans des projets communs tel le Distribus en y assurant une présence régulière et en permettant ainsi un partage des compétences avec les autres intervenants du réseau.

Rodrigue Gigandet
Responsable de la Soupe populaire

5.3 Les Colis Alimentaires

5.3.1 Historique des Colis Alimentaires

Le projet des Colis Alimentaires (ci après CA) est né le 21 juin 2001, suite au vote du préavis 225 par le Conseil Communal de la Ville de Lausanne. Dans ce préavis, cette dernière mandate la Fondation Mère Sofia (ci après FMS) afin de mettre en place une distribution alimentaire, accompagnée d'un suivi social. Cette distribution est liée, par ce même préavis, à la Centrale Alimentaire de la Région Lausannoise (ci-après CARL).

Ainsi, les CA permettent à chaque habitant de la région lausannoise se trouvant face à des difficultés, de bénéficier des ressources alimentaires collectées dans le cadre de la récupération de marchandises menée par la CARL. La distribution alimentaire a débuté le 1^{er} janvier 2003 après 7 mois de conceptualisation et de mise en route du projet.

5.3.2 Concept des Colis Alimentaires

Les CA sont un outil, pour chaque personne y faisant appel, permettant de la soutenir alimentaires mais surtout pour l'orienter, l'encourager et l'épauler afin d'obtenir, à la fin du processus, un retour à l'autonomie alimentaire.

Concrètement, le bénéficiaire se rend à une permanence auprès du véhicule de distribution des CA. Ce véhicule est stationné à des endroits ciblés, répartis sur le territoire lausannois, et offrant des horaires différents afin de permettre un seuil d'accessibilité maximum pour le bénéficiaire.

Lors du premier entretien, le travailleur social évalue la situation du bénéficiaire en se basant sur les indications que ce dernier lui donne. Ensuite, le travailleur aide le bénéficiaire à mettre en lumière quelles conditions doivent être réunies, pour qu'au terme du soutien apporté, le bénéficiaire puisse retrouver son autonomie alimentaire.

Lors de cet entretien, sont estimés le nombre et la fréquence des colis nécessaires pour mener à bien le processus amenant au retour à l'autonomie du bénéficiaire. Un plan avec des objectifs est ainsi établi en étroite collaboration avec le bénéficiaire, les CA et, très souvent, d'autres intervenants du réseau, qui peuvent fréquemment amener d'autres aides complémentaires précieuses dans la recherche du retour à l'autonomie.

Lors de chaque distribution suivante, le travailleur social fait le point de la situation, des résultats obtenus suite aux orientations et mesures proposées et ce, en se basant sur le plan établi préalablement. Ce plan évolue régulièrement au fur et à mesure de son avancement et ce, jusqu'à obtention des résultats posés lors de la première rencontre.

5.3.3 Exigences des Colis Alimentaires face au bénéficiaire

Les CA se refusent à faire de l'assistantat. Ainsi, les personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas mettre en place les conditions nécessaires à un retour à l'autonomie sont redirigées vers d'autres structures aptes à répondre à leur besoin alimentaire de base telles la Soupe Populaire ou les Cartons du Coeur.

Pour les personnes qui souffrent de dépendances, l'obtention d'une aide de la part des CA est conditionnée à la mise en place d'une collaboration avec les intervenants de référence en ce

qui concerne le problème de dépendance. Ceci, afin de s'assurer que l'économie faite grâce à l'aide alimentaire reçue ne soit pas réinvestie dans les produits se trouvant à la base de la situation de dépendance.

Dans l'impossibilité de mettre en place cette collaboration de réseau, toute autre solution de contrôle proposée par le Bénéficiaire est également étudiée et acceptée si elle permet aux CA d'être assurés de la bonne utilisation de l'aide alimentaire fournie. Si ce contrôle ne peut être obtenu, le bénéficiaire sera redirigé vers d'autres structures d'aide alimentaire telles que la Soupe Populaire ou les Cartons du Coeur.

5.3.4 A propos de l'exercice 2005

En 2005, le remplaçant travaillant aux CA a terminé sa mission temporaire et le titulaire a repris son poste à temps complet.

Durant cette année, différents événements particuliers se sont produits.

Tout d'abord, nous pouvons noter la recrudescence d'une forme de soutien purement sociale demandée par un nombre croissant de Bénéficiaires (se révélant après l'atteinte des objectifs initiaux fixés en collaboration avec le Bénéficiaire). Cela démontre que dans ces cas, une relation de confiance a été établie et surtout, cela confirme que bien des demandes initiales ont, en plus du but de soutien purement alimentaire, une caractéristique hautement humain et social.

On peut également relever deux épisodes de violence physique lors de permanences à la Place de la Riponne, l'une à l'encontre du travailleur du projet et l'autre visant uniquement le véhicule des CA. Il semble que le déplacement de la population marginalisée des marches de l'église Saint-François à la Place de la Riponne ne soit certainement pas étranger à ces événements qui restent néanmoins marginaux. Cette proximité renforcée a logiquement fait augmenter le nombre de demandes d'aides de la part de ces personnes. Dans la majorité des cas, des situations de dépendances se trouvent à l'origine des problèmes financiers qui ont amené ces personnes à demander soutien aux CA. Or, majoritairement, les tentatives de mise en place d'un contrôle de l'impact que les Colis pourraient avoir sur la dépendance de la personne (éviter que les économies réalisées soient investies dans l'achat de substances) se sont soldées par un échec. Ces personnes ont alors été redirigées vers la Soupe Populaire ou le Passage, ce qui a engendré régulièrement de l'incompréhension et de la colère de leur part.

Pour remédier à ces difficultés, un déplacement du lieu de stationnement du véhicule de distribution a alors été effectué. Il en est ressorti une amélioration de la situation, tout en limitant le désagrément, le véhicule stationnant toujours à la Place de la Riponne, mais à un autre emplacement. La collaboration avec l'UNISSET a également été revue. Des mesures supplémentaires sont encore à l'étude, notamment celle de trouver un autre lieu de distribution pour remplacer l'une des deux permanences effectuées sur la Place de la Riponne.

D'autres situations particulières, dont le développement détaillé ne serait pas utile ici, ont été vécues durant cette année. Il en est néanmoins ressorti quelques points importants pour le fonctionnement interne du projet. Ces points ont pu être mis en lumière grâce notamment à la supervision interne et externe dont bénéficie le collaborateur des CA.

On peut ainsi noter qu'une attention particulière doit être portée sur le fait que le bénéficiaire doit rester le moteur principal du processus d'évolution de sa problématique, ainsi que sur la responsabilisation et les capacités dont il dispose dans le processus d'évolution de la problématique qui l'a fait avoir recours aux CA.

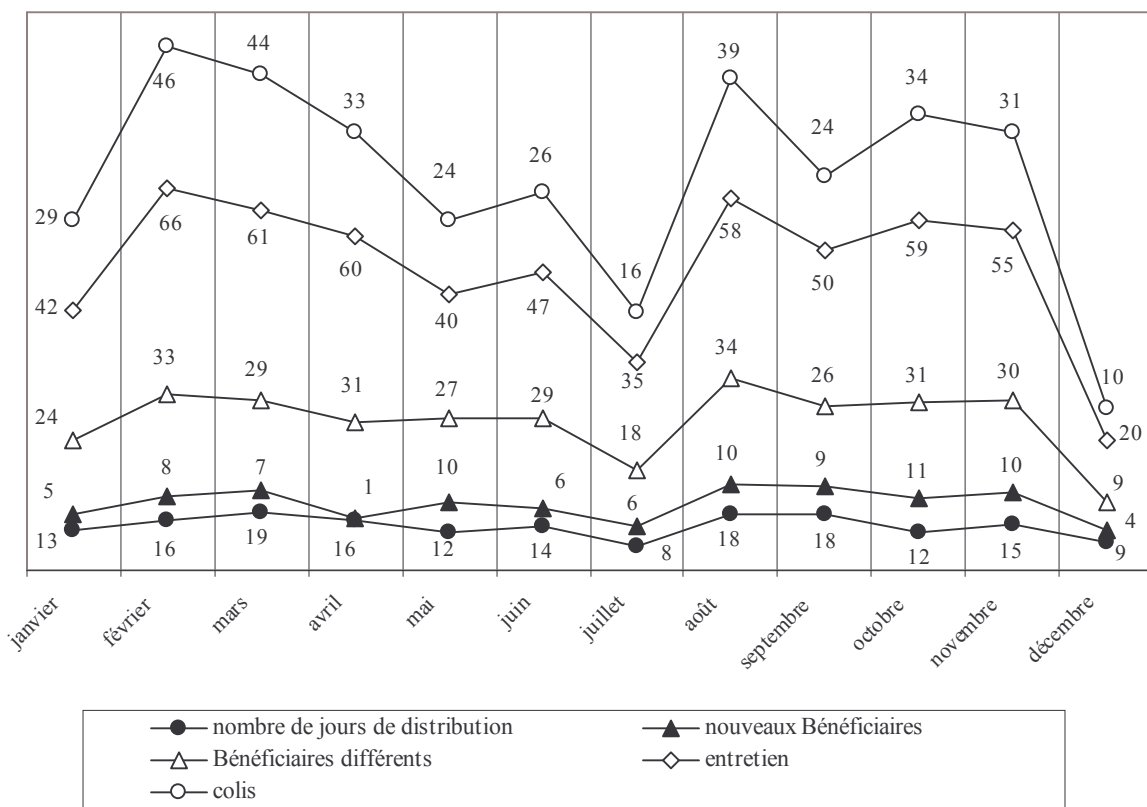
La collaboration des CA avec les autres entités et la direction de la FMS ont été renforcées au niveau des projets internes. Ainsi, les CA participent à la re-conceptualisation de l'entité Macadam. Ils ont aussi assurés, avec l'aide d'habitants du Parachute, la restauration des bénévoles, artistes et surtout du public lors du Sofia Festival organisé par le Parachute. Les CA ont aussi participé aux opérations de *fund raising* indispensables à la pérennité de notre fondation. Ils ont notamment coordonnés l'opération de vente de « Kits de Survie », en collaboration avec la DG de la FMS.

Les rencontres régulières de l'ensemble des responsables d'entités et de la DG ont permis cette collaboration accrue, mais ont aussi sensiblement augmenté la cohésion de l'équipe avec, à la clé, des bénéfices accrus pour les bénéficiaires de la FMS.

La conceptualisation autour de la cantonalisation des CA n'a par contre pas été mise en route durant cet exercice et reste un objectif pour cette nouvelle année.

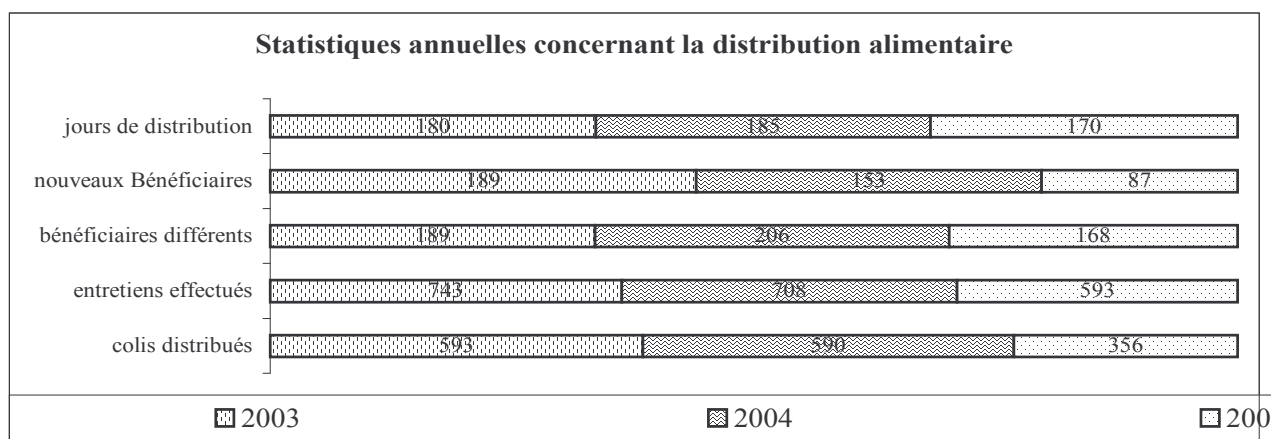
Des recherches afin d'obtenir gratuitement ou à moindre coût du matériel pour le fonctionnement des CA, ainsi que des marchandises pour les bénéficiaires ont été menées. Elles ont abouti au don d'un ordinateur portable neuf et d'un téléphone mobile Pocket PC à un prix symbolique, à la gratuité de la quasi-totalité des légumes et cubes de bouillon destinés à l'opération « vente de kits de survie ». Par ailleurs, de la nourriture pour animaux, distribuée aux bénéficiaires ayant des animaux de compagnie par les biais des CA, mais aussi du Parachute et de la Soupe Populaire, nous est maintenant offerte régulièrement.

Graphiques illustrant la partie distribution alimentaire du projet



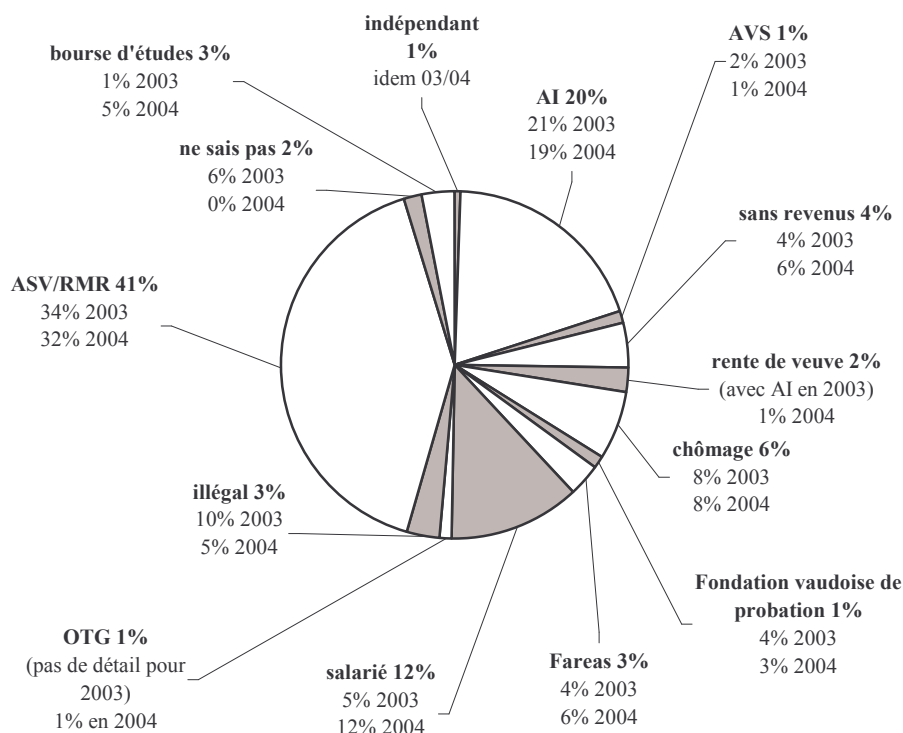
Graphique 1 : Statistiques mensuelles concernant la distribution alimentaire

Il faut relever que la baisse de fréquentation constatée en juillet, décembre et janvier est semblable aux baisses enregistrées pour les années 2003 et 2004.



Graphique 2 : Statistiques annuelles concernant la distribution alimentaire

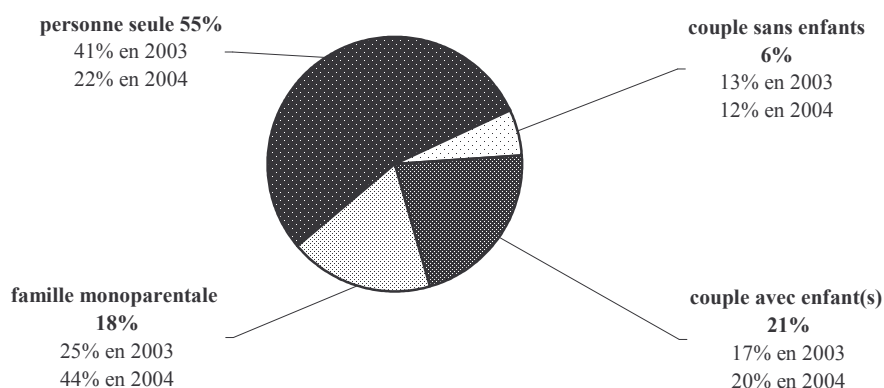
Nous constatons une baisse, entre 2004 et 2005, du nombre de nouveaux Bénéficiaires de 44%, du nombre de Bénéficiaires différents de 19%, du nombre d'entretiens effectués de 17% et du nombre de colis distribués de 40%. Nous expliquons ces diminutions par la meilleure connaissance du fonctionnement des CA par l'ensemble du réseau. Cela a pour conséquence une baisse du nombre de personnes orientées vers les CA mais qui ne correspondent pas à nos exigences d'investissement maximum de leur part dans la résolution de leur problématique (souvent en raisons de problèmes de dépendances). En ce qui concerne la baisse du nombre de colis distribués, nous pouvons quelque peu relativiser cette diminution en regard de l'augmentation du nombre de personnes qui sont encore suivies quelques fois en entretien en l'absence ou après la résolution du problème purement alimentaire, situations qui ne sont pas visibles en lisant ce graphique.



Graphique 3 : Provenance des revenus des Bénéficiaires soutenus en 2005

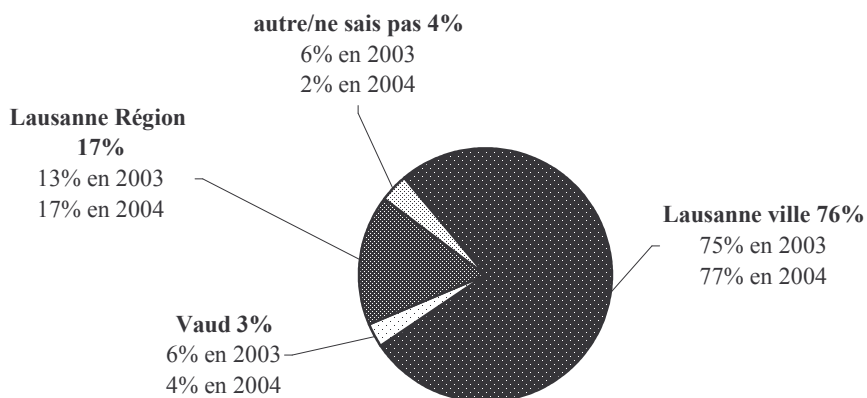
Concernant la provenance du revenu des Bénéficiaires, les chiffres 2005 sont relativement constants par rapport à ceux de 2003 et 2004.

Toutefois, nous notons un repli de la population en situation illégale au bénéfice de celle des personnes au bénéfice de l'ASV ou du RMR. L'augmentation du groupe au bénéfice de l'ASV pourrait être expliquée par la migration des habitués des marches de St Laurent à la Place de la Riponne, quant à la baisse du groupe des illégaux, elle pourrait s'expliquer par la peur de ces derniers de se rendre auprès des CA, surtout lorsqu'ils sont sur la Place de la Riponne avec, à proximité immédiate, un dispositif policier pour le moins visible et peu discret...



Graphique 4 : Situation familiale des Bénéficiaires soutenus en 2005

Les chiffres concernant la situation familiale des Bénéficiaires ne montrent, à nos yeux, aucun changement significatif par rapport à ceux de 2004. Plus de la moitié des Bénéficiaires sont des personnes vivant seules, tandis que près de 40% d'entre eux sont des familles avec enfants.



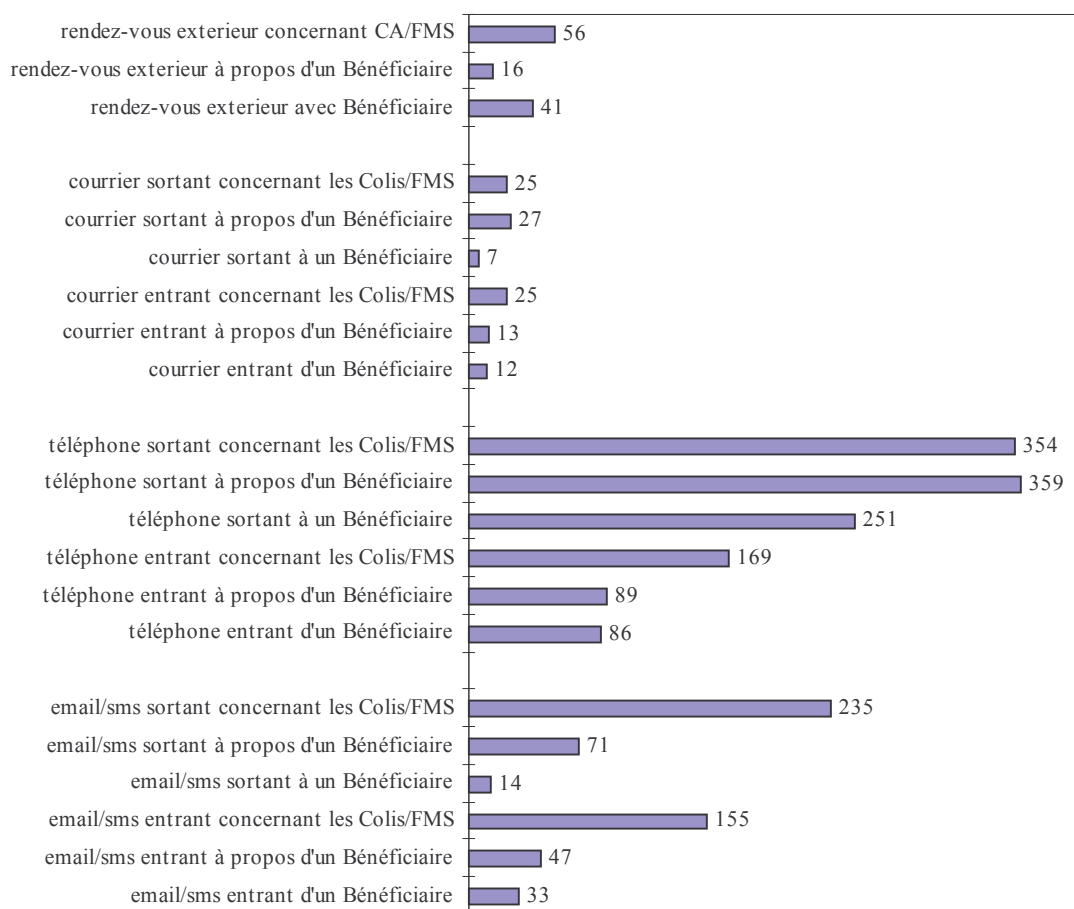
Graphique 5 : Provenance des Bénéficiaires soutenus en 2005

Les chiffres concernant la provenance géographique des Bénéficiaires ne montrent, à nos yeux, aucun changement significatif par rapport à ceux de 2004. On constate toujours qu'une majorité de Bénéficiaires sont domiciliés à Lausanne mais il faut tout de même relever une légère augmentation des bénéficiaires en provenance de la région lausannoise. Actuellement, un quart des Bénéficiaires n'habitent pas la commune, et cela malgré le fait que le projet n'est soutenu financièrement que par la commune de Lausanne.

Mais les Colis Alimentaires, c'est aussi une part importante du temps de travail consacré au travail social et administratif concernant soit les Bénéficiaires mais aussi le fonctionnement du projet ainsi que des tâches internes à la FMS.

Une partie du temps de travail est également consacré à l'approvisionnement des CA auprès de la CARL ou de la grande distribution, à la gestion du stock ou encore à l'entretien du véhicule de distribution.

Afin de tenter de donner une visibilité à cette partie du travail, des statistiques ont été tenues dès le 1^{er} juillet 2005 que nous pouvons détailler comme suit :



Graphique 6 : illustrant la partie administrative du projet du 01.07.05 au 31.12.05

5.3.5 Chiffres 2005

Pour terminer, voici encore quelques chiffres illustrant l'activité des Colis Alimentaires en 2005

- 4541 kg de marchandise provenant de la CARL ont été distribués aux Bénéficiaires
- 400 kg de marchandise ne provenant pas de la CARL ont été distribués aux Bénéficiaires
- 3,52 entretiens en moyenne par Bénéficiaire ont été réalisés (3,4 en 2004)
- 2,12 colis en moyenne par Bénéficiaire ont été distribués (2,86 en 2004)

Chaque contenu de colis alimentaire est personnalisé suivant les nécessités des bénéficiaires mais si nous faisons une moyenne de son contenu nous y trouvons :

- 34,4 kg de produits laitiers (3,1 kg en 2004)
- 0,92 kg de viande ou de poisson (0,8 kg en 2004)
- 2,4 kg de fruits et légumes (1,3 kg en 2004)
- 2,75 kg produits de base (2,2 kg en 2004)
- 2,14 kg de plats cuisinés (1,5 kg en 2004)
- 0,32 kg boissons (0,25 kg en 2004)
- 0,74 kg de douceurs (0,5 kg en 2004)
- 0,21 kg de marchandise non alimentaire (0,1 kg en 2004)
- Le poids total moyen par colis est de 13,9 kg (9,75 kg en 2004)

5.3.6 Perspectives pour l'année à venir

Le Conseil de Fondation avait donné mandat aux CA de développer un concept visant une cantonalisation du projet. Par manque de temps, ce concept n'a pas pu être développé cette année. Nous allons reprendre ce dossier mais pour ce faire, des synergies devraient être trouvées avec la CARL puisque celle-ci mène une réflexion similaire quant à l'opportunité d'élargir au reste du canton de Vaud son projet. En effet, ces deux activités étant complémentaires, il serait rationnel de présenter un projet commun de cantonalisation.

Nous sommes persuadés que le développement du projet des CA à l'ensemble des villes et agglomérations vaudoises serait une perspective nécessaire et réjouissante pour nombre des personnes se trouvant en situation de précarité et qui résident hors de l'agglomération lausannoise.

Pour terminer, et comme à leur habitude, les CA chercheront à évoluer durant l'année, tout en adhérant le plus adéquatement possible aux réalités que nous et tant d'autres rencontrons sur le terrain.

5.3.7 Collaborations et remerciements

Cette année encore, grâce à de nombreux contacts, courriers, téléphones, séances et autres rencontres de réseau autour de nos Bénéficiaires, nous avons créé et entretenu des échanges et des liens de qualité. Merci donc à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont croisé nos chemins et nous ont permis de mener à bien nos activités.

5.3.8 Conclusions

Nous pensons que ce rapport d'activités démontre clairement la nécessité d'être des Colis Alimentaires ainsi que la pertinence de songer à développer ce projet au reste du canton. Il nous semble que ce projet, sous cette forme, comble manifestement un besoin dans le réseau social lausannois et qu'il le ferait très bien au niveau du canton.

Notre expérience a montré qu'en recherchant les causes se trouvant à l'origine de la problématique, plutôt que de se contenter de n'apporter qu'un soutien alimentaire, nous avons pu, dans de nombreuses situations, ouvrir de nouvelles perspectives et ainsi participer activement à la résolution de la problématique de base. Ainsi, nous sommes persuadés que dans certains cas, en n'offrant qu'une aide alimentaire, nous aurions pu passer à côté de cette issue et ainsi, risquer de maintenir le Bénéficiaire dans la situation de précarité qu'il présentait au moment où il s'est adressé à nous.

Le succès et l'efficacité de ce projet reposent sur l'alliance entre le soutien alimentaire et une prise en charge personnalisée, ainsi que sur le travail social que nous proposons aux Bénéficiaires rencontrés.

Stéphane Michel
Responsable Colis Alimentaires

5.4 Le Macadam Journal

5.4.1 Vers un assainissement de la situation financière

La situation comptable de la fin 2004 ne permettait plus d'assurer la pérennité de l'entité. En effet, la diminution constante des résultats (décrite dans le rapport d'activités 2004) appelait à un assainissement rapide. De manière lapidaire, il « fallait » réduire les charges et stabiliser la chute des produits, autrement dit augmenter la part d'autofinancement.

Deux actions ont permis de limiter les charges :

Tout d'abord, un constat de surcapacité des infrastructures a imposé un déménagement des bureaux de St-Pierre. L'opportunité est alors apparue de se regrouper avec la DG dans des bureaux communs. Macadam n'étant ouvert que deux demi-journées par semaine, il n'était en effet pas nécessaire d'avoir une infrastructure exclusive. Ce déménagement, concrétisé en juin, a permis de diminuer les charges, la DG couvrant désormais une part des frais d'exploitation qui sont partiellement refacturés à l'entité Macadam par les imputations internes. D'autre part, ce rapprochement a permis une évolution bienvenue de la dynamique interne de l'entité. Nous y reviendrons.

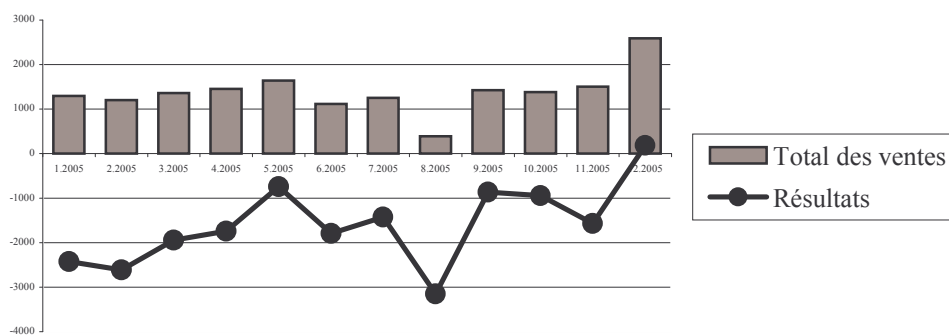
Le second aspect de la réduction des charges a été réalisé par une diminution des invendus. Auparavant, il était fréquent que de grandes quantités de journaux achetés, transportés et dédouanés soient détruites. Le travail a été de mettre sur pied un système de gestion des stocks pour permettre lors de la commande une meilleure anticipation. La fiabilité d'un tel système est cependant limitée en raison de variables difficilement prévisibles telles que les retards à

l'imprimerie, les problèmes de dédouanement, la fluctuation du nombre de vendeurs actifs, l'actualité (tsunami), etc. L'expérience montre cependant une diminution d'environ 50% du nombre d'invendus.

Au niveau des produits, c'est à travers l'amélioration des conditions de travail des vendeurs qu'il s'est agi d'intervenir. En particulier, les questions de la qualité du journal et des relations avec la « concurrence » ont été abordées de front avec plus ou moins de succès.

Une tentative de rapprochement avec un journal local (*Objectif Réussir*) rédigé par les bénéficiaires d'un programme de réinsertion a été envisagée, mais a dû malheureusement être abandonnée à la demande du partenaire. Il semble que celui-ci soit victime d'une dynamique de survie dont les responsables peinent à se défaire. C'est donc au dernier moment, alors que les articles et la campagne de communication étaient prêts, qu'ils ont renoncé. Passé cet épisode, c'est en relation avec la police du commerce que nous sommes intervenus pour trouver une solution légale à l'agressivité de la concurrence. Face à l'augmentation des plaintes de la clientèle et la lenteur de l'administration, nous avons entrepris une communication à ce sujet (voir plus loin). Ces efforts n'ont eu que peu d'effets tangibles, mais participent à une démarche générale qui s'exprimera sur un plus long terme.

Le graphique ci-dessous illustre bien la corrélation entre l'évolution des ventes et celle des résultats de l'entité. Cette corrélation tend d'ailleurs à se renforcer du faite de l'augmentation de l'autofinancement présentée plus haut. Cependant, cette corrélation est péjorée d'un facteur *i* (invendus) que nous tentons de minimiser, mais qui reste imprévisible. Le lecteur attentif observera aussi qu'avec des ventes mensuelles relativement stables (hors août et décembre qui sont traditionnellement des mois exceptionnels) le résultat tend à s'améliorer. Ceci exprime la diminution des charges évoquée plus haut.



Graphique 1 : Evolution des ventes et des résultats sur l'année [par mois]

Remarque : Ce graphique n'est pas comparable avec celui du rapport d'activités 2004 car (1) la somme des ventes est calculée sur le mois (du 1^{er} au 31) et non plus sur l'exemplaire vendu et (2) les résultats prennent en compte les imputations internes ainsi que les frais en personnel

5.4.2 Réflexions sur l'avenir

Les causes profondes des problèmes que rencontre l'entité depuis plusieurs années doivent être identifiées pour formuler des solutions pertinentes. En effet, la faiblesse des ventes du journal n'est pas une cause, mais un symptôme, idem pour le faible nombre de bénéficiaires. A ce stade, entreprendre consciemment une évolution organisationnelle demande une réflexion de fond. Sur ce constat, une petite équipe s'est constituée pour mener la réflexion.

Celle-ci s'est réunie une dizaine de fois, durant les pauses de midi, pour dresser un diagnostic de la situation de l'entité Macadam. Une fois cette étape franchie, des pistes ont été identifiées et sont maintenant en cours de formulation concrète. Cette réflexion prendra encore quelques mois avant de présenter un concept solide au Conseil. Le temps et l'énergie nécessaires sont les principaux obstacles à cette réflexion et sa lenteur en est la conséquence. L'initiative de cette démarche provient de l'entité, mais en absence de temps à disposition c'est sur le temps libre des participants qu'elle se réalise. La pertinence d'une telle réflexion ne fait toutefois aucun doute et c'est de celle-ci que sortira l'avenir de l'entité.

5.4.3 Communication

Le déficit en communication de l'entité envers le grand public (les clients du Macadam), envers les autorités et envers le réseau est une réalité. Ce fait, identifié dans la réflexion précitée, contribue à l'isolement. Une réaction rapide pourrait donc être attendue. Cependant, il apparaît que le moment est peu propice du fait des changements en cours. Une fois des solutions concrètes définies et implantées, il sera alors nécessaire de faire connaître la structure et ses prestations.

Deux modestes campagnes de communication ont toutefois été prévues en 2005. La première, avortée, était destinée à lancer la collaboration avec Objectif Réussir. La seconde, quelques jours avant Noël, a eu un écho respectable. Celle-ci informait le public de la détérioration des conditions de travail des vendeurs du Macadam faisant face à une concurrence agressive de réseaux de mendiants professionnels. Ces derniers se présentent comme des vendeurs de Macadam et rackettent la clientèle. Or, aucuns ne bénéficient de l'encadrement de l'entité et seul le gain les intéresse.

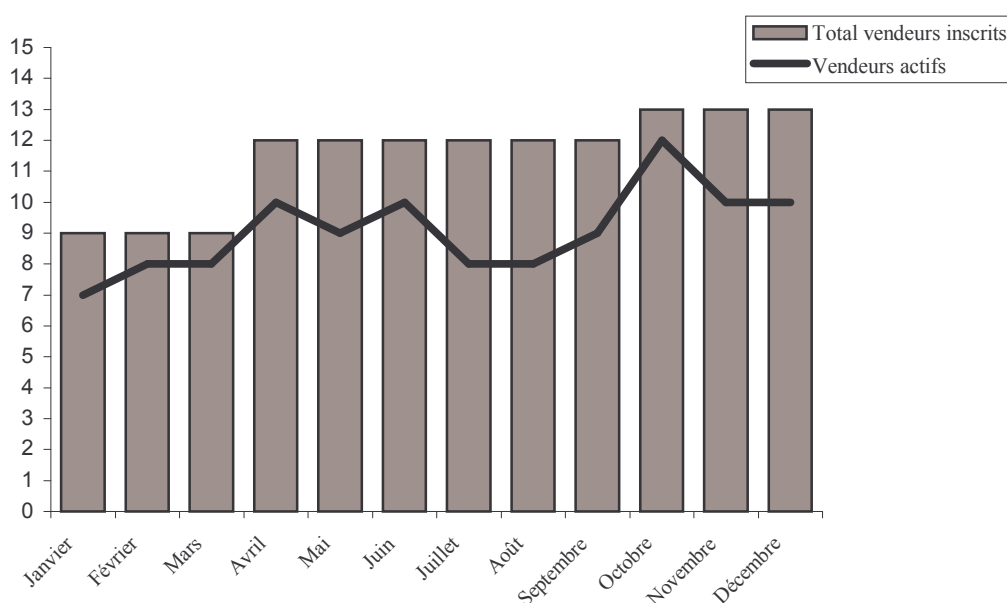
Le résultat de cette action est la parution de 4 articles de journaux (*24 Heures, Le Courrier, L'Express, Le Matin Bleu*), d'une dépêche ATS aussi traduite en allemand (et reprise par *La Côte, la RSR* et sur divers sites Internet), d'une manchette (*24 heures*) et d'un interview sur *Lausanne FM* diffusé à plusieurs reprises. L'impact de la campagne a été ressenti par les vendeurs qui ont observé un regain de sympathie par une multitude de témoignages encourageants. Cette communication avait cependant un deuxième objectif : l'évolution de la réglementation en vigueur dans la capitale vaudoise et dans le canton. Afin d'y contribuer de manière constructive, la Police du commerce avait été associée à notre communiqué de presse. Désormais, un adjoint administratif de la ville est chargé de ce dossier « prioritaire » et de la coordination avec les services cantonaux. Madame Doris Cohen-Dumani, conseillère municipale, a réagit avec beaucoup de compréhension à notre campagne en s'engageant à une modification de la réglementation dans le courant 2006 et à des actions immédiates sur le terrain. Globalement, cette campagne de communication bien coordonnée au sein de la Fondation et avec les partenaires officiels peut-être donc qualifiée de succès.

Plus difficile à apprécier a été l'impact du stand tenu par l'entité sur la place de la Riponne lors de la course aux sponsors. La faible affluence du public et le cloisonnement de la manifestation n'ont pas permis d'effectuer une information envers le grand public, mais davantage envers la Fondation. Les vendeurs ont eu la possibilité de se mettre en avant et de nouer des liens avec la Fondation dont ils se sentaient marginalisés. L'impact de cette action pour la dynamique interne de l'entité ne doit donc pas être sous-estimée.

5.4.4 Les vendeurs/bénéficiaires

L'année écoulée a vu peu de variation dans l'équipe. A la fin 2005, nous avons 13 bénéficiaires inscrits. Il y a eu au cours de l'année l'arrivée de 4 nouveaux vendeurs et 1 départ. La moyenne du nombre de vendeurs actifs est légèrement supérieure à 9, alors que la moyenne du nombre de bénéficiaires inscrits est de 11,5. Les variations mensuelles s'observent sur le graphique ci-dessous.

La grande diversité des situations vécues par les bénéficiaires perdure. Les histoires de vie de chacun évoluent et sont tantôt joyeuses, tantôt dramatiques. Néanmoins, il est possible de décrire un profil type : Il s'agit d'un homme de 53 ans relativement bien inséré dans la société. Il est au bénéfice d'une rente sociale et exerce la vente du journal Macadam depuis plusieurs années en considérant cette activité comme une profession, parfois à côté de différentes occupations occasionnelles.



Graphique 2 : Variation du nombre de bénéficiaires sur l'année [par mois]

Au début 2005, la perception des vendeurs de la Fondation était encore passablement négative. Il se sentaient mis à l'écart, peu considérés et n'avaient guère confiance en la Fondation. Une démarche active de rapprochement de l'entité et de ses bénéficiaires de la Fondation Mère Sofia a donc été entreprise, telle qu'annoncée dans les objectifs du rapport d'activités 2004. Concrètement, les différentes critiques exprimées ont été couchées sur le papier et transmises au Conseil. Le Président et la Directrice sont alors venus s'expliquer devant les vendeurs. Suite à cette rencontre, l'entité a été invitée à participer à la course aux sponsors en animant le stand principal. En parallèle, le rapprochement physique de la DG par le déménagement à la Place du Tunnel a considérablement fait évoluer cette relation. Nous pouvons donc décrire une réactivation des liens de confiance.

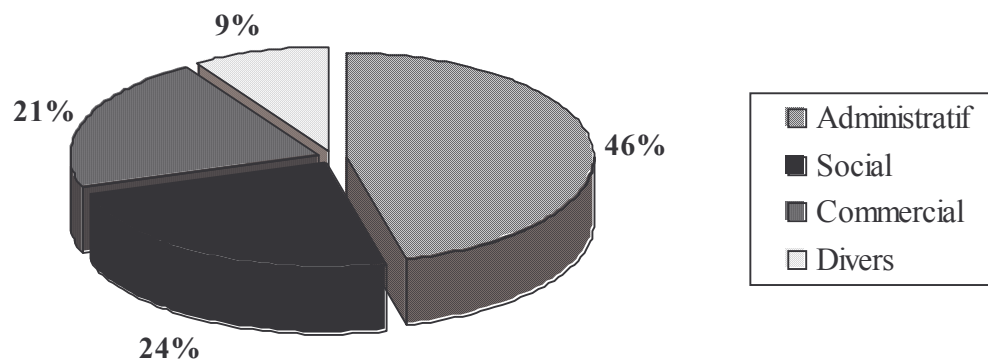
Tout au long de 2005, les bénéficiaires ont été confrontés à une multitude de changements. La situation statique et sans issue d'antan a fait place à une incertitude où se mêlent de nouvelles opportunités et aussi certains risques. De nouvelles contraintes sont apparues, des décisions ont été imposées, mais des réponses à des attentes ont surtout été apportées. De manière générale, l'entité et ses bénéficiaires sont désormais dans une dynamique de changement perma-

ment. Face à cette instabilité, tous les bénéficiaires ont développé des trésors d'adaptation. Aujourd'hui, l'entité peut envisager plus sainement son avenir en redéfinissant ses objectifs. Cette possibilité est essentiellement due à la « compliance » des vendeurs, à leur flexibilité et à leurs ressources personnelles. L'entité Macadam leur témoigne à tous son admiration et sa gratitude.

Le plus gros problème rencontré est lié aux difficultés récurrentes avec l'éditeur à Paris. Les retards et l'incertitude quant à la distribution des journaux commandés créent une pression difficilement supportable pour certains bénéficiaires qui se trouvent inactifs durant des jours, voire des semaines en attente de journaux à vendre. Cela engendre une démotivation et un repli de certains alors que d'autres trouvent de nouvelles activités. Ces contraintes ne sont donc pas forcément négatives (pour ceux qui ont le plus de ressources), mais totalement incontrôlable par le RE. En absence de ressources suffisantes (temps et compétences), l'entité se retrouve dans l'incapacité de proposer des alternatives et le soutien parfois nécessaire.

5.4.5 Fonctionnement de l'entité

Actuellement, l'entité n'occupe que 0.3 EPT. Le rythme des changements et l'appui aux bénéficiaires s'en ressentent. En effet, au niveau social, l'entité « fait de son mieux » avec les moyens à disposition. Cependant la majorité de l'énergie investie est consommée par des tâches administratives incompressibles (46% du temps de travail du RE).



Graphique 3 : Répartition du temps d'engagement du RE de l'entité (30%)

L'entité avance donc à petit pas, mais dans le bon sens ! Même minimes, les changements entrepris en 2005 ont provoqué un dépassement du temps d'engagement du RE. A l'avenir, des aménagements seront donc nécessaires.

L'infrastructure à disposition s'est améliorée depuis le déménagement par la mise en commun de certains équipements avec la DG. L'informatisation de l'entité, objectif à la fin 2004, est dorénavant réalisée, diminuant considérablement les tâches de coordination (envoi postaux, comptabilité, saisie, secrétariat, etc.) de la DG. Ce n'est toutefois que depuis la fin de l'été que l'entité dispose d'un ordinateur, mais n'a pas encore d'une connexion Internet. L'équipement informatique privé du RE a donc servi d'outil de travail et cette situation perdure pour tout ce qui est de la gestion du courrier électronique.

5.4.6 Conclusion

Dans ce rapport, nous avons voulu mettre l'accent sur l'effort de rattrapage en cours. Dans le rapport d'activités 2004, nous présentions une entité avançant sans lignes stratégiques claires et nous annonçons notre intention d'y remédier. C'est aujourd'hui chose faite ! L'entité continuera d'évoluer, mais il faudra bientôt faire des choix judicieux pour assurer l'avenir de l'entité et améliorer le suivi des bénéficiaires. Les deux priorités aujourd'hui sont : la définition d'objectifs clairs et la recherche de moyens supplémentaires. Des propositions seront prochainement présentées au Conseil afin de (re)faire de Macadam un acteur social vaudois.

Les besoins et opportunités ne manquent pas. L'entité possède des potentiels qu'il s'agira de prendre en compte à l'avenir : la cantonalisation des activités (déjà partielle) peut être renforcée ; son domaine d'activité (la mobilisation des personnes désinsérées) est un sujet hautement politique liée à l'assainissement des finances du secteur social ; Macadam est la seule entité de la Fondation qui ne touche encore aucune subvention ni n'emploie de bénévole ; etc. Ces différents éléments doivent donc être pris en compte dans la reconceptualisation des outils d'intervention de l'entité. La redéfinition d'objectifs et l'implantation de nouveaux outils constituent donc l'ambitieux objectif que se fixe l'entité pour l'année à venir.

Guillaume de Buren
Responsable Macadam

5.5 Le Service Rencard

La mise sur pied du concept de "Service Rencard" ayant débuté mi-septembre, une période rapprochement avec les bénéficiaires a été nécessaire, par une présence au Parachute, puis à la Soupe. Un contact étroit avec le responsable du Macadam Journal a également été instauré, puisqu'une étroite collaboration est envisagée afin d'unir les forces dans ce service de petits jobs pour les bénéficiaires de la Fondation.

Afin de garder un contact avec " l'équipe du Service Rencard", une présence a été décidée le mardi et le vendredi soir à la Soupe depuis le début octobre.

Certains contacts ont également été pris avec le réseau afin de promouvoir nos activités, ainsi qu'avec le public.

Depuis octobre, 17 personnes ont eu l'opportunité de travailler grâce au "Service Rencard", soit 3 déménagements, un service de promenade de chien, un transport de malade, un nettoyage au sein d'une entreprise spécialisée dans l'intervention après des sinistres causés par le feu ou l'eau, et un service de petite conciergerie.

Il faut signaler, qu'actuellement, nous ne pouvons nous déplacer ensemble vu le nombre de passagers, soit trois personnes, autorisées à être dans le bus...

Janvier nous réserve probablement le montage de quatre abris fumeurs extérieurs sur le site de l'hôpital de Cery.... Et le bouche-à-oreille allant bon train, nous restons confiants quant à l'ouverture de notre concept.

Christian Roggero
Intervenant social au Bus Rencard

6. Finances

6.1 Bilan au 31 décembre 2005

		2005	2004
Actif			
<i>Disponible</i>			
Caisse Fondation	447.85	3'061.80	
Caisse Parachute	1'851.15	68.75	
Caisse Soupe	0.00	719.30	
Caisse Macadam	19.95	2'279.00	
Caisse Colis	408.30	2'198.25	
Caisse Rencard	819.25	0.00	
C C P no 70-639170-1	50'361.10	19'911.25	
B C V Fondation	393.55.82	35'634.05	23'878.85
B C V Parachute	393.55.90	7'904.85	17'371.25
B C V Soupe	941.25.14	374.45	4'335.10
B C V Macadam	926.53.15	7'655.10	12'733.30
B C V Colis	5054.81.83	187.60	592.70
		105'663.65	87'149.55
		19.2%	16.2%
<i>Réalisable</i>			
Débiteurs	28'347.71	1'865.80	
Provision pour débiteurs douteux	-10'000.00	0.00	
Impôt anticipé à récupérer	466.34	919.93	
Actifs transitoires	5'397.05	31'136.00	
		24'211.10	33'921.73
		4.4%	6.3%
Total de l'Actif circulant		129'874.75	121'071.28
		23.6%	22.5%
<i>Immobilisations financières</i>			
Garanties de loyer		17'949.75	15'486.40
		3.3%	2.9%
<i>Véhicules</i>			
Véhicules	133'940.00	133'940.00	
Fonds d'amortis. des véhicules	-89'929.00	-72'635.00	
		44'011.00	61'305.00
		8.0%	11.4%
<i>Immeuble</i>			
Immeubles	700'000.00	700'000.00	
Don extraordinaire	-125'000.00	-150'000.00	
Fonds d'amortis. immeubles	-216'982.23	-209'982.23	
		358'017.77	340'017.77
		65.1%	63.2%
Total de l'Actif immobilisé		419'978.52	416'809.17
		76.4%	77.5%
Total de l'Actif		549'853.27	537'880.45
		100.0%	100.0%

Passif		2005		2004
<i>Exigible à court terme</i>				
Créanciers	9'391.85		1'548.20	
Créanciers internes	62.55		5'200.00	
Dépôts	1'465.90		1'000.00	
Sûretés ODR	6'766.60		3'599.55	
Créancier AVS	4'087.95		-400.40	
Créancier LPP	22'379.65		52'293.55	
Créancier maladie accidents	-3'878.10		263.70	
Impôt source	8'410.30		7'137.50	
		48'686.70		70'642.10
		8.9%		13.1%
<i>Provisions</i>				
Provision vacances & heures supp	8'000.00		14'000.00	
Provision pour travaux futurs	10'000.00		10'000.00	
Passifs transitoires	56'374.45		88'028.50	
		74'374.45		112'028.50
		13.5%		20.8%
<i>Exigible à long terme</i>				
Dettes hypothécaires B C V	278'050.00		284'750.00	
		278'050.00		284'750.00
		50.6%		52.9%
Total du Capital étranger		401'111.15		467'420.60
		72.9%		86.9%
<i>Capital propre</i>				
Capital	87'123.19		87'123.19	
Réserves pour développement	93'000.00		0.00	
		180'123.19		87'123.19
Total du Capital propre		180'123.19		87'123.19
		32.8%		16.2%
<i>Compte de pertes & profits reportés</i>				
Perte reportée exercice précé- dent	-109'663.34		-146'638.57	
Résultat de l'exercice	78'282.27		129'975.23	
		-31'381.07		-16'663.34
		-5.7%		-3.1%
Total du Passif		549'853.27		537'880.45
		100.0%		100.0%

6.2 Compte de résultat

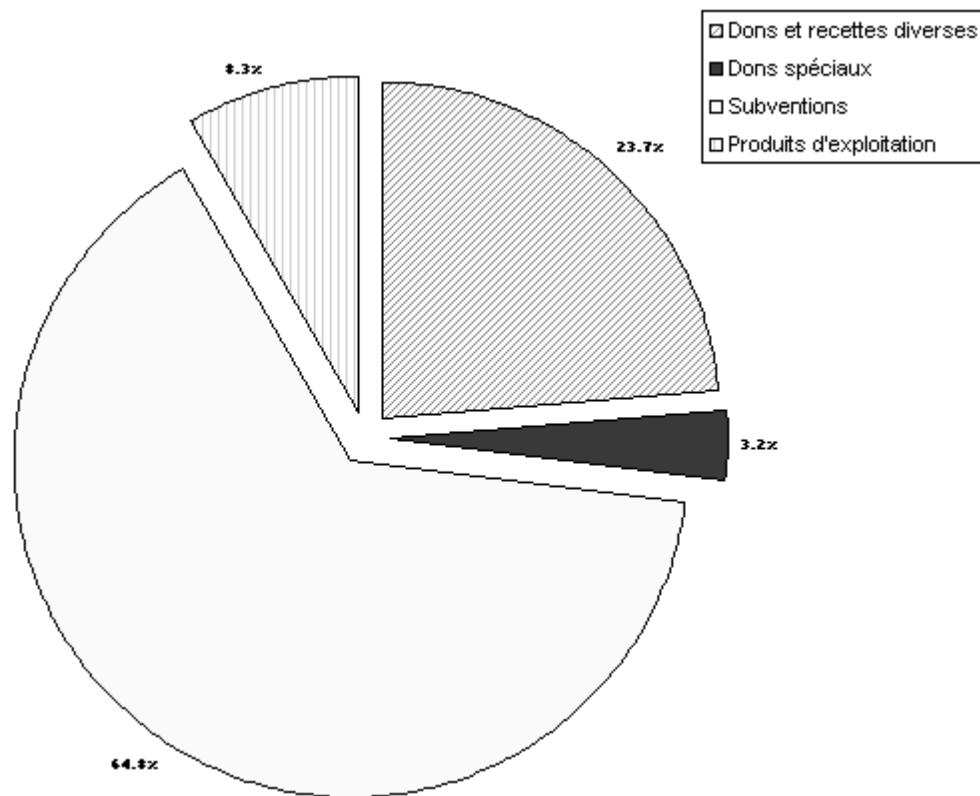
		2005		2004
Produits				
Dons et recettes diverses	23.7%	298'843.95	16.9%	213'806.50
Dons spéciaux	3.2%	40'909.00	13.0%	164'464.35
Subventions	64.8%	818'900.00	62.2%	785'500.00
Produits d'exploitation	8.3%	104'551.76	7.8%	98'624.00
	100.0%	1'263'204.71	100.0%	1'262'394.85
Total des Produits		1'263'204.71		1'262'394.85
Charges				
Frais de prestations	8.3%	-98'553.80	8.4%	-95'333.40
Frais du personnel	75.9%	-902'108.00	74.6%	-844'894.30
<i>Frais de locaux</i>		-42'350.00		-22'898.65
<i>Frais d'entretien</i>		-26'979.25		-73'389.50
<i>Frais de véhicules</i>		-22'912.50		-14'366.85
<i>Frais d'assurances</i>		-1'726.20		-2'090.55
<i>Frais d'énergie</i>		-29'783.65		-18'485.00
<i>Frais de promotion</i>		-5'345.30		-2'507.50
<i>Frais divers</i>		-9'933.85		-6'195.25
Total frais d'exploitation	11.7%	-139'030.75	12.3%	-139'933.30
Frais d'administration	2.0%	-24'144.90	2.5%	-28'808.80
Amortissements	2.0%	-24'294.00	2.1%	-24'295.00
	100.0%	-1'188'131.45	100.0%	-1'133'264.80
Total des Charges		-1'188'131.45		-1'133'264.80
Résultat financier				
Frais financiers		-18'339.29		-22'833.76
Produits financiers		198.15		151.48
		-18'141.14		-22'682.28
Résultat extraordinaire				
Charges extraordinaires		-11'160.60		-1'648.54
Produits extraordinaires		32'510.75		25'176.00
		21'350.15		23'527.46
Résultat		78'282.27		129'975.23
Répartition du bénéfice				
Bénéfice à répartir		78'282.27		129'975.23
<i>Affectation à la réserve pour investissements futurs</i>		-		-93'000.00
Bénéfice à reporter		78'282.27		36'975.23
Perte reportée exercice précédent		-109'663.34		-146'638.57
Perte reportée à l'exercice suivant		-31'381.07		-109'663.34

6.3 Compte de résultat par entité

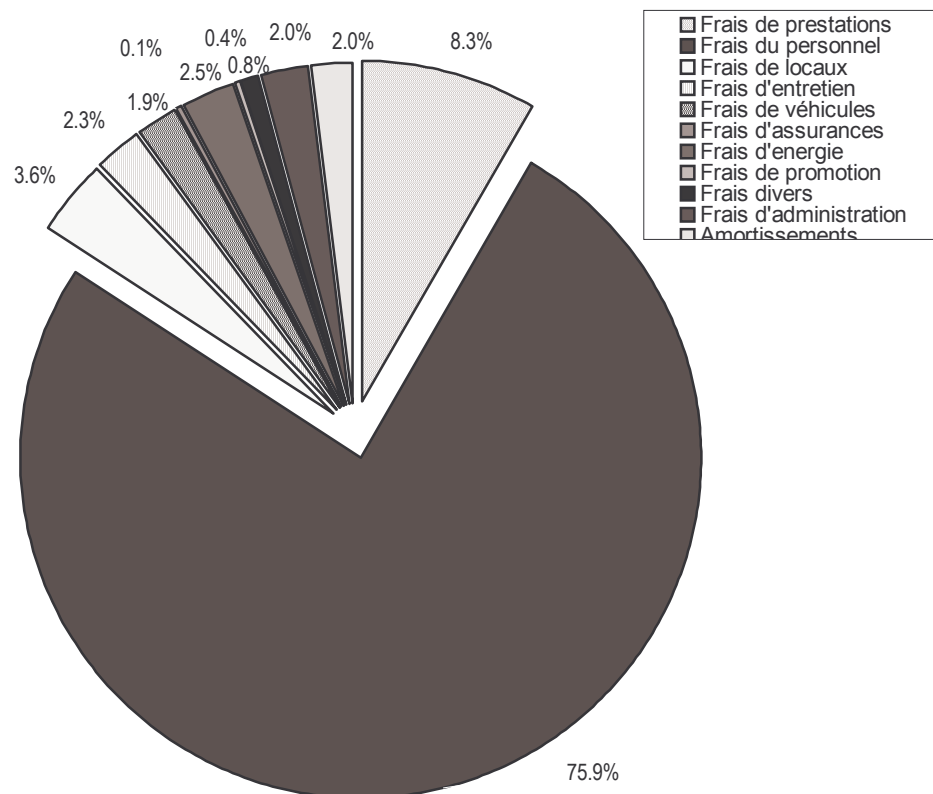
	Fondation	Parachute	Colis	Soupe	Macadam	Bus Rencard	Total
Produits							
Dons et recettes diverses	251'567.90	57'888.85	175.00	30'121.20	0.00	0.00	339'752.95
Subventions	0.00	442'450.00	153'000.00	223'450.00	0.00	0.00	818'900.00
Produits d'exploitation	30'986.01	35'032.75	0.00	0.00	34'058.00	4'475.00	104'551.76
Total des produits	282'553.91	535'371.60	153'175.00	253'571.20	34'058.00	4'475.00	1'263'204.71
	22.4%	42.4%	12.1%	20.1%	2.7%	0.4%	100.0%
Charges							
Frais de prestations	-31'821.40	-19'460.30	-1'394.85	-29'199.35	-15'362.90	-1'315.00	-98'553.80
Frais du personnel	-159'573.05	-474'406.95	-78'632.85	-157'367.55	-27'008.85	-5'118.75	-902'108.00
Frais de locaux	-13'509.05	0.00	0.00	-25'474.35	-3'366.60	0.00	-42'350.00
Frais d'entretien	0.00	-20'819.60	0.00	-6'159.65	0.00	0.00	-26'979.25
Frais de véhicules	-3'171.85	-567.45	-8'916.90	-4'261.90	-30.00	-5'964.40	-22'912.50
Frais d'assurances	-891.25	-834.95	0.00	0.00	0.00	0.00	-1'726.20
Frais d'énergie	-1'377.10	-26'219.00	0.00	-2'117.55	-70.00	0.00	-29'783.65
Frais de promotion	-5'345.30	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	-5'345.30
Frais divers	-4'789.45	-2'319.35	-495.75	-1'512.50	-245.55	-571.25	-9'933.85
Total frais d'exploitation	-29'084.00	-50'760.35	-9'412.65	-39'525.95	-3'712.15	-6'535.65	-139'030.75
Frais d'administration	-8'243.85	-8'055.45	-3'645.25	-3'307.90	-686.15	-206.30	-24'144.90
Amortissements	-4'289.00	-7'000.00	-10'330.00	-2'675.00	0.00	0.00	-24'294.00
Résultat financier	-4'086.31	-13'699.94	-60.57	-125.30	-169.02	0.00	-18'141.14
Résultat extraordinaires	16'720.55	4'527.05	0.00	0.00	102.55	0.00	21'350.15
Imputation aux entités	220'377.06	-66'113.12	-66'113.12	-66'113.12	-22'037.70	0.00	0.00
Total des charges	0.00	-634'969.06	-169'589.29	-298'314.17	-68'874.22	-13'175.70	-1'184'922.44
	0.0%	-50.3%	-13.4%	-23.6%	-5.5%	-1.0%	-93.8%
Résultat	282'553.91	-99'597.46	-16'414.29	-44'742.97	-34'816.22	-8'700.70	78'282.27
	22.4%	-7.9%	-1.3%	-3.5%	-2.8%	-0.7%	6.2%

6.4 Graphiques

6.4.1 Produits



6.4.2 Charges



REMERCIEMENTS

Parmi les nombreux donateurs ayant soutenu la Fondation tout au long de l'année 2005, nous tenons à adresser une reconnaissance toute particulière à :

Philip Morris International
Philip Morris Suisse

Mais également à :

Assurances Assura
Alba assurance
Banque Cantonale Vaudoise
Canton de Vaud
Comité des Fêtes de Lausanne
Commune d'Ecublens
Commune de Lausanne
Fondation Pierre Demaurex
Hewlett Packard Europe
Migros Vaud
Retraites Populaires Vie

Et surtout :

Tous nos donateurs, connus ou anonymes qui, avec une grande régularité, nous assurent de leur soutien !